

V

*De Périgueux à Mareuil, à travers les cantons de Montagnier et de Verteillac.*

*Des bords de l'Isle à la Drôme. — Beaulieu. — Mensignac. — Fayolle. — Douchapt. — Tocane-St-Apre. — Montagnier. — Le Grand-Brassac. — Terre et château de Montardit, à M. le marquis d'Allemans. — Celles. — Retour par la rive gauche de la Drôme. — Départ manqué. — Nouvelle hospitalité des châtelains de Fayolle. — Itinéraire par la rive droite. — Saint-Victor.*

*Coutures. — Verteillac. — Excursion dans les communes voisines. — La Chapelle-Grezignac, Champagne-Fontaine, Vendôire, Nanteuil, St-Martial-de-Viveyrols. — De Verteillac à Cherval — Coup d'œil sur Gouts-Rossignol. — La terre de Jaurias. — Aperçu général sur le canton de Verteillac. — De Jaurias à Mareuil et la Haute-Nizonne.*

Le 21 aout 1881, au moment où l'on allait fermer à Périgueux le scrutin, ouvert dans toute la France, pour l'élection d'une nouvelle chambre de députés, pendant que les derniers votants se hâtaient d'aller déposer leur bulletin, que des rassemblements animés se formaient sur divers points de la ville, et notamment autour du Palais de Justice, que partout régnaient la surexcitation, la chaleur et la poussière, je montai tranquillement, après avoir accompli mon devoir d'électeur, dans la diligence faisant le service de Ribérac et m'y casai seul dans l'intérieur, heureux d'échapper au tumulte, aux calculs, aux discussions et d'aller un peu me reposer à la campagne. L'air frais de celle ci, son ombre et son silence ne tardèrent pas à me charmer, et j'admirai voluptueusement les belles cultures, notam-

ment les champs de tabac de Salegourde, après lesquels Chercuzac, démembré, vint offrir un nouveau sujet à mes réflexions, en me montrant quelques jolies créations de domaines, mais aussi la preuve de l'imprudence qu'il y a souvent à tenter une entreprise au-dessus de ses forces, ou de son intelligence, en voulant faire rapporter, tout d'un coup, à la terre, de riches récoltes sans l'avoir auparavant préparée convenablement et abondamment nourrie. Plus d'un, croyant bien faire en abattant des châtaigniers productifs et semant sur le sol, à peine défriché, du froment, ou des betteraves, s'est fourvoyé lourdement, et la fougère rit, en agitant ses frondes au-dessus des sillons qui n'ont rien produit. Au Pas-de-l'Anglais des groupes stationnent; on parle politique avec feu. Fuyons ce lieu qui ne devrait entendre d'autre bruit que celui des joyeux éclats de rire, du choc des verres et du grésillement des fritures de goujons. Je ne le reconnais plus au milieu de toutes ces affiches multicolores qui couvrent les maisons et jusqu'à l'enseigne engageante de son aimable cabaret. La cuisine politique ne m'y paraît guère à sa place, et l'on n'en fait guère d'autre ce soir. En voici plus loin les écla-boussures; sur le bord des chemins, sur les arbres, au milieu des champs, on ne voit qu'appel aux urnes, et il n'est pas jusqu'aux pierres de taille, apportées pour contribuer à l'achèvement de quelque logis de colon ou de bordier, qui ne vous invitent, par une proclamation imprimée sur une pancarte rouge, bleue, chamois, verte, tricolore ou rose, à démolir quelque candidature au profit de quelque autre. Cela dure jusqu'après le château de La Roche. Le pays a réellement la fièvre. Puisse l'accès ne pas lui coûter cher!

J'aperçois, au milieu de ces pancartes de toutes couleurs, des récoltes bien venantes auprès du manoir de Madame Pradier. La montée est rude, les taillis sont bons, il y a

des vignes et de jolies luzernières. Puis le pays s'assombrit. On s'arrête à Beaulieu pour relayer. C'est une annexe de la commune d'Annesse à laquelle on l'a réunie pour donner un peu plus d'importance à l'ensemble des dépendances de cette municipalité. Le village se compose seulement de deux ou trois maisons et d'une humble chapelle. Il domine un ravin sec dans lequel apparaît le chemin de fer de Périgueux à Ribérac qui monte bientôt jusqu'à nous et dont un simple parapet nous sépare ; puis il arrive à dominer la route en certains endroits. Il doit avoir une station sur cette côte (1). Nous le traversons et le laissons se dérouler sur notre droite dans un vallon sans eau que nous suivons ensemble, lui d'un côté, nous de l'autre, mais en nous tenant à l'ombre des arbres, tandis qu'il s'ébattait au grand soleil comme un orgueilleux. Enfin, il fait un détour vers le nord-ouest et disparaît. Nous continuons toujours notre course à travers bois, ne rencontrant çà et là que rarement des champs cultivés. Un instant après le pays se découvre un peu ; nous voyons défiler, d'abord des prés en coteaux, puis de belles pièces de racines fourragères et des vignes, dont le phylloxéra entame sous terre les vivifiants chevelus. L'horizon s'agrandit ; nous arrivons à Mensignac, chef-lieu d'une commune qui, comme Annesse et Beaulieu, fait partie du canton de St-Astier. Nous y pénétrons en passant devant un grand cimetière. Le bourg, en forte pente, possède une petite halle. Son église ne paraît offrir rien de remarquable. Non loin est un vieux château naguère appartenant à la famille de Sanzillon, et qui se cache dans un vaste parc. Un réservoir est coupé en deux parties égales par un mur qui le

---

(1) Cette ligne est achevée et livrée depuis deux ans bientôt. Beaulieu n'a jusqu'à présent qu'une halte.

partage entre le castel et le village assez important, résidence d'un notaire et où il se tient trois ou quatre bonnes foires par an (1). Le territoire est réputé pour la qualité du froment qu'on y récolte. Nous quittons la place après avoir changé de chevaux, et, en nous éloignant, remarquons quelques pièces de maïs, betteraves et pommes de terre en assez bon état, quoique un peu grillées par la chaleur, des pentes nues où furent des vignobles, d'autres qui en portent encore ~~et~~<sup>mais</sup> que la maladie dévore plus ou moins, des bois et des prés. Au bas de la côte est une belle source donnant naissance à un petit cours d'eau qui cause pendant un moment une extrême humidité, faisant naître en foule des joncs autour de lui. Vaches, moutons et oies se pressent dans les herbages et sur les bords du ruisseau.

Bientôt la vallée de la Drôme se déploie devant nous, éblouissant de fraîcheur, et nous atteignons Tocane-Saint-Apre, avec lequel nous lions connaissance en longeant d'abord encore un cimetière ! Je n'ai que le temps de jeter un coup d'œil rapide sur cette petite ville et sa gracieuse église. Je les verrai demain plus à loisir. En ce moment, M. le marquis de Fayolle, notre honorable vice-président de la Société d'agriculture pour l'arrondissement de Ribérac, n'entend me laisser aucun instant disponible. Il est venu me prendre avec sa voiture, je me place à ses côtés, et nous partons de suite sans tourner la tête ; il est sept heures, le dîner nous attend et se trouve à trois kilomètres de là ! Nous suivons une ligne de côteaux où, sur vingt hectares plantés par M. de Fayolle et qui donnaient les plus légitimes espérances, le phylloxéra détruit à plai-

---

(1) C'est près de là, comme je l'ai dit plus haut, qu'a été livrée la bataille de Chantegeline, qui porte pour cette cause, dans quelques relations, le nom de bataille de Mensignac.

sur les souches, décidé, paraît-il, à n'en épargner aucune. Nous arrivons à la nuit tombante au château qu'entoure un magnifique bois d'agrément coupé de massifs de fleurs et de clairières gazonnées. M. Gérard de Fayolle, et sa gracieuse jeune femme, fille de notre excellent et intrépide collègue M. le baron d'Arlot de St-Saud, l'âme de la Double, viennent à notre avance et me reçoivent comme un vieil ami de leurs familles, honneur de la contrée. Le précieux joyau qui les a récemment unies par de nouveaux liens, répand sur toutes deux un charmant attrait de plus. Avec ces dignes enfants de leurs pères respectés et le châtelain, fier d'eux à juste titre, j'ai passé une excellente soirée me préparant agréablement à une nuit de repos paisible à laquelle devait, pour moi, succéder une intéressante journée.

La pensée de celle-ci m'a fait éveiller de bonne heure. Dès l'aurore je suis sur pied ; mon hôte ne tarde pas à me rejoindre. Nous prenons un léger à-compte sur le repas du matin et sautons en cabriolet. Nous voilà cheminant sur un sol accidenté et boisé précédant le parc de Fayolle fermé de murs, et jusqu'à l'entrée duquel se prolongea le combat de Chantegeline. Nous longeons son enceinte au nord, puis, tournant légèrement au sud, passons en vue de la Martinie et de Segonzac, laissant ces deux châteaux sur la gauche et Rochefort à droite, ayant autour de nous des vignes tristement phylloxérées ; nous obliquons à droite et, parvenus au bord des sommets dont la base plonge dans la plaine, nous nous arrêtons un instant pour jouir du coup d'œil. Il est magnifique. La riche vallée de la Drôme s'allonge devant nous et présente le tableau le plus riant. Il est fâcheux que son cadre de montagnes ne soit pas plus vert et offre parfois un aspect un peu rude. On dirait une toile admirable, exposée entre deux montants gris, relevés de quelques traits plus gais, mais à part cela

tout à fait indignes d'elle. Pourtant sur ces hauteurs la vie rayonne de tous côtés ; elles sont, en effet, chargées de bourgs, de villages, de châteaux, de maisons de propriétaires, de métairies. Ces penchans sont très peuplés relativement, beaucoup plus du moins qu'on ne pourrait le croire en voyant leur apparence sévère. Nous suivons du regard le chemin que je dois parcourir ce soir, et mon guide hoche la tête en tâchant de me prouver qu'une pareille entreprise ne peut être menée à bien en peu d'heures, qu'il me faut y consacrer au moins deux jours entiers. La voie s'incline et, coupant des terrains couverts de récoltes, nous conduit à Douchapt, situé dans un pli du coteau. Son église sans clocher, couverte d'une charpente qui débordé au-dessus du chevet est étroite et sombre, bien que ne manquant pas d'ouvertures. On y voit foule d'arceaux. En la regardant à l'extérieur, on est porté à croire qu'elle a été fortifiée. Un peu au-dessous d'elle nous passons devant une petite chapelle sans caractère pourvue d'une sorte de large porche où l'on a, sur les deux côtés, droit et gauche, établi des compartiments pour y placer des chaises les jours de fête. Cet oratoire est le but d'un pèlerinage institué, depuis des siècles, en l'honneur de la Vierge et encore assez fréquenté. L'on n'en connaît pas au juste l'origine, mais on croit qu'il a, dans la suite, remplacé celui de Notre-Dame de Perdux à Tocane-St-Apre, pendant l'interruption que subit celui-ci, et qu'il a persévéré depuis. Cette dévotion à Notre-Dame de Perdux était la suite d'un vœu fait par un des seigneurs de Fayolle partant pour les Croisades et qui s'était engagé à élever un sanctuaire à la Mère du Christ s'il revenait sain et sauf de l'expédition. Celle qu'il invoquait lui aurait promis, dans une apparition, de l'exaucer et aurait tenu parole ; aussi le chevalier se serait-il empressé de remplir ses engagements dès son retour dans ses domaines. Il était, paraît-il, d'usage d'élire, le jour du pèlerinage,

un roi et une reine des pèlerins, et ces dignités étaient, par la coutume, et sans doute en souvenir de l'origine de la fête, toujours dévolues à des membres de la famille de Fayolle. Or, il advint qu'un Bourdeilles réclama, pour lui ce privilège qui lui fut refusé, et il s'ensuivit, entre le chef de la famille de Fayolle et lui, un duel dans lequel il succomba. La population, qui avait pris parti pour le vainqueur, voulut témoigner sa joie de l'issue de l'affaire, et à partir de ce jour, la prairie dans laquelle le combat avait eu lieu devint pour elle un lieu de réjouissance. Toute la jeunesse des environs s'y réunissait chaque année et y célébrait par des danses l'anniversaire de l'événement. Lorsque par hasard une inondation survenait à cette époque, un homme et une femme passaient en bateau la rivière débordée et, dans le coin le moins envahi du pré, dansaient un pas ou deux, pour empêcher la coutume de s'éteindre par prescription. Il n'y a pas longtemps que cet usage a cessé d'exister et cela non sans peine. Pendant bien des années tous les efforts de l'administration pour l'abolir sont restés impuissants.

Arrivés dans la plaine, nous traversons la terre de Beau-séjour, qui appartient à mon hôte et dont le château fut le berceau de la mère de notre illustre Fénelon, le grand archevêque de Cambrai. Cet édifice, qui n'est plus habitable, est assez bien conservé, sauf les deux tours que l'un des précédents propriétaires a fait démolir. Il a cela de remarquable que, de même que ses dépendances, il appartient entièrement par son style à l'époque de la Renaissance et a été bâti, pour ainsi dire, tout d'une pièce. Ses fossés sont toujours remplis d'eau. Sa chapelle existe encore. La terre en dépendant, et qui compte dans les 700 hectares composant l'ensemble de celle de Fayolle, embrasse 100 hectares d'étendue, 25 de prairies et deux moulins, dont un au moins chôme actuellement. On ne sait qui

a fait construire le manoir qui, avant d'être possédé par son maître actuel, a successivement appartenu aux La Cropte, aux de Foix de Candale et à d'autres seigneurs. Aux environs sont des vestiges antiques, notamment des débris de murailles romaines et un *tumulus*. L'exploitation contient plusieurs colonages. Sur des terrains un peu secs à droite de la route, en remontant la rivière, notre honorable vice-président a, dans le but de tirer parti de cet espace, fait des semis de pins d'Ecosse en allées ou plutôt en avenues. Le succès a été complet. Un ouragan a bien naguère renversé tout un groupe de ces beaux arbres, mais il en reste encore un grand nombre de vraiment remarquables et qui valent à présent de 12 à 20 fr. pièce, pour le moins. Sous leur couvert ont prospéré différentes essences forestières et ces pins, quoique plusieurs auteurs de notes et de traités sur la sylviculture affirment qu'ils ne se ressèment pas d'eux mêmes, voient croître à l'ombre de leurs rameaux passablement de rejetons issus des graines qu'ils ont laissé échapper. Un peu plus haut nous avons escaladé la pente rocheuse sur laquelle, à mi-côte, reposent les vieilles tours de Vernode. Quelques uns ont voulu voir en elles l'ouvrage des Romains, mais tout montre qu'ils se trompent. L'œuvre date au plus de l'époque byzantine-périgourdine, et l'une des tours, chose rare, renferme même intérieurement une coupole empreinte du cachet de ce temps.

Reprenant la route, nous avons regagné la voiture et longé le chemin de fer de Périgueux à Ribérac, qui doit avoir une station à l'entrée même du bourg, où il arrive pour ne plus s'écarter de la plaine, après avoir, en venant de l'est, contourné Mensignac, dont la halte sera passablement loin, afin de se rapprocher de Lisle et de desservir cette commune importante. Les maisons de garde et les bâtiments de la gare de St-Apre ne sont pas encore ter-

minés (1). L'on emploie pour les édifier une sorte de pierre prise dans les dépôts calcaires ouverts çà et là, et qui nous paraît éminemment gelive, beaucoup moins apte à former des murs qu'à fabriquer de la chaux hydraulique. C'est aussi ce qu'a pensé un industriel qui vient d'établir des ateliers dans ce but. Il opère encore sur une petite échelle. L'avenir nous dira s'il peut espérer de rivaliser un jour avec les grands entrepreneurs de St-Astier (2).

Nous retrouvons le chemin que nous avons suivi hier au soir lors de mon arrivée. Mon guide me montre à quelques centaines de mètres, les bâtiments du domaine de Chagnac qui valut en 1879 à son propriétaire, M. Brunet, lors du concours départemental à Mussidan, un second prix de culture pour les exploitations au-dessous de 50 hectares. D'après le rapport de l'honorable M. Pradier, rapport que j'ai sous les yeux, c'est à la réserve que s'appliqua cette récompense. Formée sept ans auparavant, par le lauréat, elle a été composée de terres laissées sans culture par les colons des métairies dont elles dépendaient et se trouvaient trop éloignées. Les bâtiments que nous apercevons furent élevés alors enserrant trois côtés d'une vaste cour intérieure. Au milieu la maison du maître, à droite une étable à bœufs, grande, bien aérée, avec de larges trottoirs, un beau grenier à foin, et précédée d'un hangar destiné à abriter les animaux lors de leur départ et de leur arrivée, les outils aratoires et une grande provision de litières; puis un second hangar pour l'engrangement des gerbes et des pailles; l'écurie, la remise,

---

(1) Ce chemin est livré et exploité maintenant, comme il a été dit dans la note précédente.

(2) Cette usine a obtenu pour ses produits une médaille au concours de Bordeaux, deux ans après mon passage.

le grenier à grains. A gauche les diverses étables occupées par le menu bétail, les chaudières pour la cuisson des aliments des animaux, les offices, les chambres des domestiques, les magasins de bois de charonnage, etc. Hors de la cour une vaste citerne bétonnée remplie par les eaux pluviales et contenant une provision suffisante pour les besoins de l'exploitation. Le cheptel se composait notamment de huit gros bœufs d'un choix remarquable et surtout en très bon état d'entretien. Ce nombre de huit était un véritable succès, alors que, ensemble, les trois colons de Chagnac n'en nourrissaient autrefois que six, et prouvait l'importance donnée à la culture fourragère. Aussi ces terres, jadis incultes et stériles, étaient-elles couvertes de belles récoltes. La betterave, cultivée avec soin et intelligence, prenait une large part dans l'assolement. Le maïs en grain, trop épuisant, était remplacé par le maïs fourrage qui servait à la nourriture du bétail et fournissait l'engrais ; le froment produisait déjà de 13 à 14 pour un et se faisait remarquer par sa vigueur et sa netteté. Tout cela était complété par un bon outillage et de puissantes charrues à l'aide desquelles ont été exécutés les premiers défoncements et s'effectuaient les labours de préparation. La commission constatait enfin un excédent de recettes nettes considérable, et augurait mieux encore pour l'avenir, tout en signalant quelques lacunes à faire disparaître.

Les prés, en pente, qui se déroulent à côté de nous, en descendant des hauteurs que nous gravissons, n'appartiennent pas à Chagnac, mais à mon hôte, qui n'a pas manqué de leur assurer le bienfait de l'irrigation, en captant pour eux l'eau d'une source supérieure, y joignant celle de divers petits suintements et la déversant dans plusieurs rigoles habilement tracées, assurant ainsi la fraîcheur à ces herbagés par une distribution bien entendue sur toute leur surface. Les terres au-dessus, exploitées par des colons, ne

sont pas de premier ordre, mais, bien soignées, elles rapportent de 13 à 14 hectolitres de froment à l'hectare. Cette année, désastreuse pourtant presque partout, sous ce rapport, elles atteindront la moyenne ordinaire. On assure que, dans le pays, le rendement n'est pas mauvais et reste assez sensiblement cet été dans les données habituelles. Mes compliments au canton de Montagrier ! Nous mettons pied à terre et parcourons les vignes établies par mon amphitrion sur une vaste échelle, 20 hectares environ, et qui promettaient de donner d'amples revenus. Sans le phylloxera, le but serait atteint infailliblement ; mais au moment où le viticulteur allait tirer de son entreprise le bénéfice légitime attendu, le terrible insecte s'est abattu sur le festin qu'il voyait tout préparé et, déjà, l'a presque en entier absorbé. Quelques petits carrés, épars dans différentes directions, quelques rangées de ceps plus vigoureux que les autres, résistent encore sur les bords du sentier que nous suivons, au milieu de cette création si bien comprise et si digne d'un meilleur sort, mais les raisins qu'ils nous montrent seront leurs derniers fruits ! La mort plane et tout va disparaître sur cet espace naguère éclatant et plein de vie ! Au bout de ce terrain rendu riche par une main habile et dont un animalcule épuise la sève et les trésors, nous sommes en présence de prairies hautes qui s'étendent sous les fenêtres du château, couvrant 10 hectares, avec des massifs d'arbres vigoureux qui en rompent la monotonie. Elles produisent un effet grandiose, ornemental au premier chef pour l'habitation et fournissent de plus, sans être arrosées, outre le pacage, environ 800 quintaux de foin, permettant d'entretenir dans la réserve 20 têtes de gros bétail, grâce à un sol qui, jadis, était loin de donner pareil résultat. Des plantations d'agrément, disposées sur les dessins d'une illustration, M. Bühler, entourent la maison d'une fraîche ceinture : pièces gazonnées, corbeilles de

fleurs, avec des groupes de plantes arborescentes magnifiques, parmi lesquelles on remarque des marronniers d'Inde et des cèdres admirables. Le fond, vers l'ouest, se termine par un bouquet de cytises. Mais cette essence ne s'accommode pas parfaitement de la nature du sol et va y être remplacée.

Dépassons ce joli parc anglais, décor splendide et utile à la fois, et allons visiter les dépendances rurales séparées, par lui, de la résidence. Nous y trouvons d'abord une immense grange, sur laquelle on a pris l'espace nécessaire pour y établir deux écuries de huit chevaux chacune. Il reste encore une place très suffisante pour y loger 18 têtes de grosses bêtes à cornes, les jeunes veaux et nombre d'ustensiles. Le cuvier, organisé d'une manière simple et très commode, renferme des cuves en contre-bas d'un plancher sur lequel roulent, au moyen d'un petit chemin de fer, des wagonnets qui viennent les charger tour à tour. On y trouve un fouloir et un pressoir Mabille. L'eau parvient en quantité suffisante au moyen d'une prise à une conduite générale, et lorsque le moment de nettoyer les barriques, ou de les remplir avec le vin sortant des cuves, est arrivé, des tuyaux en fonte et en caoutchouc conduisent, par l'effet de la seule pression, résultant de la différence du niveau et du jeu d'un robinet, le liquide voulu jusqu'aux caves voûtées, situées à distance de là.

La basse-cour et la porcherie méritent une attention spéciale, la dernière surtout. Elle consiste en une file de loges très commodes pour les animaux qui reçoivent l'air par un grillage et ont tous, derrière le local qu'ils occupent, une petite cour défendue contre les ardeurs du soleil par une longue treille qui couvre d'une ombre épaisse et bien-faisante la ligne des parcs d'un bout à l'autre. Le jardin potager, riche en bons légumes, arrosé convenablement, bien tenu, termine cette installation remarquable.

En présence de ses boisements, de ses prairies, de ses irrigations, de son vignoble, fruit heureux de combinaisons bien comprises et qui, s'il a succombé devant l'invisible ennemi qui détruit toutes nos cultures en ce genre, n'est pas moins une création digne d'être citée; de ses cuiviers, granges, étables, M. de Fayolle croit et dit qu'il n'est pas agriculteur ! Qui donc aurait droit à ce titre, si cette qualification devait lui être refusée ? Ses protestations pour la décliner prouvent simplement qu'il se trompe à son préjudice. Il se juge mal, mais le public, à bon droit, le juge favorablement ; c'est l'inverse de ce qui se passe pour bien du monde, et j'aime cette justice rendue dans l'un et l'autre cas. Chacun reconnaît en notre vaillant collègue l'un de nos praticiens les plus distingués. Il y avait autrefois ici des taureaux et des étalons pour l'espèce chevaline ; on n'en voit plus aujourd'hui. On s'y borne à entretenir dans les étables, pour la reproduction, des vaches dont quelques-unes conservent encore un reste de sang durham qui leur maintient, dit le châtelain, les traces d'un merveilleux type de bêtes de travail et d'engraissement. Toutes les métairies sont pourvues de charrues Dombasle, et l'on se sert pour le battage du froment d'une machine système Piller, rendant le grain nettoyé par le moyen d'un tarare que l'on place au-dessous. Elle appartient à M. Brunet, et le prix payé par hectolitre obtenu est de 0 fr. 70 c. Cette machine remplace celle à manège de M. Cusson (Lot-et-Garonne), dont notre honorable vice-président se servait auparavant et était fort satisfait, mais elle marchait plus lentement, exigeait un nombreux personnel et exténuait les attelages, tandis qu'à présent les métayers ont moins de monde à nourrir et pendant une demi-journée seulement, et que leurs animaux ne se fatiguent pas, double bénéfice auquel il faut ajouter celui de la vitesse de l'opération produite par la vapeur, chose bien appréciable dans une terre qui ne renferme, je le rap-

pelle, pas moins de 700 hectares en tout, ayant un nombre de colonages en proportion de son étendue. Si les moissonneuses ne sont pas entrées dans la pratique à Fayolle, c'est que leur emploi ne saurait être avantageux dans les cotéaux pierreux de la propriété. Quant aux faucheuses, elles y seraient inutiles, les métayers et voisins fournissant pour la fenaison tout le personnel nécessaire, sans autre frais que celui de la nourriture.

Il nous restait encore une demi-heure environ disponible avant le déjeuner, nous l'avons consacrée, sur ma proposition, à l'examen rapide du château. Parfaitement placé sur une éminence et s'apercevant de loin, il est double, se composant de deux constructions adossées et soudées l'une à l'autre. La première, celle par laquelle on pénètre dans l'intérieur, est formée d'un corps de logis flanqué de deux pavillons; c'est la plus ancienne. La seconde, de même longueur approximativement, devait avoir à chaque extrémité deux tourelles qui n'ont pas été terminées, les travaux ayant été suspendus par la Révolution de 1792. Ces deux parties, d'ailleurs, s'harmonisent bien au-dedans. On remarque le grand escalier, ouvrant sur un vaste vestibule qui donne accès dans le salon principal, la salle à manger et plusieurs dépendances. Les appartements sont nombreux et commodes, comme il convient à une demeure seigneuriale où l'hospitalité la plus gracieuse s'est toujours largement exercée. Il y a un joli petit théâtre où l'on joue quelquefois des pièces de bonne compagnie. On y trouve également une salle de bains. La chapelle, située dans les soubassements, est d'un caractère bien approprié à sa destination. Les caves voûtées, sombres et loin du bruit, méritent une visite. A côté des cuisines est un souterrain très commode pour y tenir frais les divers comestibles, viandes et autres, que l'on veut conserver quelques jours. On y descend par plusieurs degrés et l'on se trouve à l'entrée d'un *cluzeau*,

cachette, habitation-refuge des anciens temps. Cet asile est des plus complets. Les chambres, peu vastes et obscures où l'on s'abritait contre l'ennemi, se fermaient au moyen de rainures, fort apparentes encore, dans lesquelles s'emboîtaient d'épais madriers de chêne ; et dans les parois des cloisons de roc étaient ménagées des meurtrières servant à tirer sur l'assaillant, que l'on devinait sans doute au bruit de ses pas, car au milieu des ténèbres où il se trouvait il était parfaitement invisible, à moins qu'il n'apportât de la lumière, ce qui aurait été bien imprudent de sa part, mais cependant lui aurait servi parfois à éviter un piège redoutable. En effet, au bout d'un corridor, inoffensif en apparence, et que de lourdes portes barraient de toutes parts, on avait creusé un puisard dans lequel l'ennemi sans défiance, croyant s'avancer de plain-pied, s'engouffrait tout à coup, accompagné d'une grêle de projectiles arrivant sur lui de tous les coins des murailles par des trous pratiqués à cet effet.

En sortant de cet antre guerrier, nous avons été nous mettre à table, où je me suis dit que depuis les temps où l'on se creusait ainsi des retranchements sous terre l'art culinaire avait fait de notables progrès. De plus, on a le plaisir de voir ses hôtes, et ce n'est pas médiocre satisfaction lorsqu'ils sont aussi aimables que ceux auxquels j'avais affaire. Une chose m'intriguait pendant le repas, l'eau potable manque à Fayolle, placé sur une hauteur sèche et cependant nous en avons d'excellente. Point de fontaine, point de puits pour en fournir, et pourtant il s'en trouve suffisamment sur place dans les bâtiments, en abondance même : d'où vient-elle ? Grâce à des travaux conduits et exécutés avec prudence et bonheur, elle y arrive de 1,300 mètres de distance, du parc dont j'ai dit un mot tout-à-l'heure. L'oncle du possesseur actuel du domaine avait remarqué, dans l'enceinte de cet enclos une source placée en contre-haut de l'ha-

bitation ; il résolut de l'y conduire. A cet effet, il fit ouvrir un tunnel de 310 mètres de long, probablement le premier de ce genre en France, et obtint ainsi ce qu'il désirait, mais pendant quelques mois seulement chaque année. Après diverses tentatives et de nombreux tâtonnements on en vint à creuser un peu plus le passage et à le fermer par les deux bouts. De la sorte, la hauteur de la tranchée étant de trois mètres sur un mètre de large, on obtint un réservoir de la capacité de 930 mètres cubes, qui se remplit du débit de la fontaine et de quelques petits suintements voisins pendant l'hiver et, durant les autres saisons reste suffisamment garni, le contingent des sources qui l'alimentent compensant journallement le déficit causé par le tribut qu'on en retire. De cette manière l'eau ne manque jamais. Mille mètres de tuyaux traversant le faite des cimes qui séparent les bassins de l'Ile et de la Drône, la conduisent dans le château et ses dépendances, qu'elle approvisionne largement. La pente est suffisante pour qu'il ne soit nécessaire d'employer aucun système facilitant son trajet, le seuil du tunnel étant à 50 mètres au-dessus des bâtiments.

Avant que nous quittassions la salle à manger, on eut à plusieurs reprises la bonté de me représenter qu'une course comme celle que je me préparais à entreprendre aussitôt après le déjeuner était des plus difficiles à réaliser, ainsi que le chef de famille me l'avait déclaré le matin même, et d'insister vivement pour que je restasse à Fayolle au moins vingt-quatre heures de plus ; mais quand on vit à n'en pouvoir douter qu'il ne dépendait pas de moi de changer mes projets et que je devais être rendu à heure fixe, on m'offrit avec complaisance une voiture et un domestique pour me conduire. A midi sonnant je descendis dans la cour avec mon modeste bagage afin de ne pas m'attarder. Près du perron je trouvai, stationnant en mon honneur, une voiture

à deux chevaux où l'on m'invita gracieusement à monter et où le châtelain, son fils et sa belle-fille vinrent se placer auprès de moi, me déclarant avec une charitable courtoisie que l'on allait m'accompagner dans mon exploration, voulant ne me quitter qu'au moment où je prendrais la diligence de Ribérac pour aller coucher dans cette ville, d'où je devais gagner Verteillac le lendemain matin. Il était impossible d'avoir plus de prévenance, et j'en restai tout aussi heureux que confus. Nous commençâmes notre tournée par Tocane-St-Apre, que je n'avais encore aperçu qu'en passant.

C'est de beaucoup la commune la plus importante et la plus peuplée du canton ; c'est aussi la plus favorisée par la situation de son chef-lieu, dans la plaine traversée par la route de Périgueux à Ribérac et sur le chemin de fer unissant ces deux villes. Tocane-St-Apre, formait il n'y a pas longtemps encore, deux municipalités distinctes, se confondant presque. On a réuni ces voisines sous la même écharpe administrative et ainsi constitué rationnellement, et sans peine, une petite cité comptant sur son territoire une population presque égale à chacune de celles de Musidan, Monpont et Neuvic. Chez elle, vu son heureuse position, ses foires importantes, la facilité de son accès, sont venues se grouper toutes les forces vives du pays, sauf la justice de paix. La gendarmerie, le percepteur, le receveur de l'enregistrement, le vérificateur de la culture des tabacs y résident, à côté d'une recette de la poste aux lettres. Il n'y manque plus que le tribunal conciliateur, qui la domine du haut d'un pic dont il se refuse à descendre et où il fait même appel à la force armée représentée par la maréchaussée la voulant sous sa main afin de lui servir d'escorte dans les occasions solennelles. On compte de plus à St-Apre un médecin, trois sages-femmes, un notaire, un agent-voyer. Il y a un curé de seconde classe et deux écoles,

l'une pour les garçons et l'autre, tenue par des religieuses, pour les jeunes filles. Le commerce y est assez considérable, et dans la banlieue existent une minoterie et une filature, outre la fabrique de chaux hydraulique dont j'ai déjà parlé. Tout autour et dans le bourg même l'on voit d'intéressantes antiquités (1). En fait de monuments modernes, Tocane-St-Apre en serait absolument dénué s'il ne possédait une église, l'une des plus jolies du département. Elle a été bâtie en 1861 sur les dessins de MM. Bouillon père et fils, architectes à Périgueux, et produit au dehors un bel effet. Il est à regretter seulement que la flèche de son élégant clocher ne se détache pas mieux des tourelles qui l'entourent et n'ait pas plus de hauteur au-dessus d'elles. A l'intérieur elle forme une croix latine avec une nef, sans bas-côtés; la voûte est à nervures entre les travées, séparées l'une de l'autre par des arcs à plein cintre partant des piliers. La disposition est à la fois gracieuse, sobre, sé-

---

(1) D'après des étymologistes, le nom de Tocane serait dérivé du mot latin *Tusconia*, *Tusconi-villa*, la ville du Toscan, ce qui prouverait une origine romaine. Saint Apre, patron de la seconde fraction de la commune, est l'apôtre de la Lorraine. Comment est-il devenu, depuis des siècles, le protecteur patron de cette localité? Celui de Tocane est saint Cloud. On était pour les saints de nation franque dans ces contrées. Saint Cloud, du reste, était également honoré, on le sait, à Périgueux, où une petite église, maintenant propriété particulière, lui était dédiée.

A l'entrée du bourg des déblais opérés pour l'ouverture d'un chemin de grande communication ont fait découvrir des substructions romaines offrant le plan d'un édifice et la base de deux tours avec leur revêtement en petites pierres cubiques. A côté était un *colominaire* d'où l'on a retiré plusieurs tombeaux en briques et une grande quantité de sépulcres en pierre appartenant à cette époque. Cette construction, qui fut sans doute une villa, était située sur les bords de la Drôme, où semblaient exister des vestiges d'un ancien pont.

vère et comme imprégnée de sentiment religieux. Il y a de beaux vitraux dont un rappelle la légende de Notre-Dame-de-Perdux. Plusieurs d'entre eux ont été généreusement offerts par la famille de Fayolle. La sacristie se trouve en crypte au-dessous de l'édifice. Le vénérable pasteur de la paroisse, M. l'abbé Petit, est un érudit, auteur de plusieurs notes, articles et brochures, pleins d'intérêt, sur la contrée. C'est à ce chercheur savant et infatigable que, de plus, Château-l'Evêque, dont il a été curé avant d'être transféré au poste plus important qu'il occupe en ce moment, est redevable en grande partie de sa prospérité nouvelle. C'est en effet lui qui a découvert les titres établissant que Saint-Vincent-de-Paul fut ordonné prêtre dans ce bourg alors résidence d'été des évêques de Périgueux, ce qui a valu à cette succursale le grand établissement des sœurs de Charité que l'on y voit aujourd'hui et la construction de la belle église paroissiale qui bientôt ajoutera beaucoup à la beauté du paysage de ce gracieux endroit et, chose essentielle, permettra d'y célébrer enfin convenablement les offices, ce qui ne se pouvait auparavant.

Nous traversons la magnifique vallée aux belles cultures et aux riantes prairies, toutes couvertes de vaches limousines, avec quelques taureaux de la même race, et franchissons un pont à sept ou huit arches bien développées, passage ouvert avec tant de profusion et d'empressement sur la charmante rivière que l'on dirait que l'on veut se débarrasser d'elle au plus vite. Ce serait grand dommage ! Ce luxe de longueur du tablier et de nombre des conduits ouverts à l'eau vient de ce que la largeur du lit du courant est ici doublée, tout au moins, par un grand moulin dont ce pont couvre, avec la Drône, les abords et le vaste déversoir. Presque aussitôt après nous montons. La route grimpe, se tord, se tourne, se retourne, et finit, en passant entre d'assez bonnes cultures, par nous amener, plus vite que je ne le pen-

sais, au sommet du mamelon. Là, nous descendons de voiture, et, par un petit sentier très raide, gravissons une forte pente surmontée par une esplanade qui paraît avoir supporté jadis un château-fort. De ce point nous dominons la riche plaine se déployant sous nos yeux, Tocane-Saint-Apre tout fier des avantages que lui vaut sa position, malgré son titre modeste de simple commune rurale, et la chaîne de coteaux qui borde la vallée. Derrière nous est l'église de Montagrier, précédée d'un immense porche, sous lequel peut certainement s'abriter la moitié de la population de la paroisse. Le clocher est bien humble. Dans l'intérieur du temple est une petite coupole romane de bon style; M. l'abbé Carl signale aussi ses cinq absides. C'est tout ce qu'on y voit de notable. De longues et belles allées commencent à partir de ce sanctuaire religieux, qui fut peut-être la chapelle du château détruit. Elles se prolongent jusqu'à l'école communale, qui est neuve et grande. Le bourg vient ensuite; il semble se cacher, n'osant pas se montrer, humilié, lui chef-lieu de canton, d'être dépossédé de la série de fonctionnaires qui fait d'habitude cortège aux localités revêtues de ce titre imposant et de n'avoir pas même les gendarmes pour donner du prestige à sa justice de paix. Mais cette dernière, du moins, lui reste en dépit de St-Apre et voudrait même ressaisir la brigade auxiliaire de l'ordre public. Elle s'efforce d'y réussir; tout porte à croire que c'est en vain. On n'ôtera pas, pour le placer, sentinelle vigilante au haut d'un tertre, le poste à présent nécessaire à Tocane-St-Apre pour y surveiller le chemin de fer. Peut-être pourrait-on doter la circonscription judiciaire d'une seconde brigade, ce qui même serait fort à propos, et alors Montagrier jouirait de la satisfaction de contempler chaque jour, en ses murs, le baudrier jaune qu'il n'aperçoit guère que lorsque ses porteurs passent en correspondance, ou lors de certaines occasions officielles qui les forcent à mon-

ter jusqu'à lui. Pour être blotti dans un coin, ce centre n'en est pas moins plus considérable que les habitants du bas pays, qui le jalourent, ne se plaisent à l'affirmer. Il contient une petite place ombragée et n'a point, en somme, mauvaise mine; je m'empresse de le proclamer. N'a-t-on pas été jusqu'à prétendre qu'il n'a même pas de presbytère dans son enceinte ! C'est une calomnie ! Son curé-doyen est logé dans le bourg; la maison affectée à ce dignitaire ecclésiastique est, du moins à l'extérieur, fort convenable. J'ajoute qu'on trouve dans cette localité un huissier pour faire taire les mauvaises langues; il y a de plus un notaire comme à Saint-Apre, un bureau de recettes des postes comme à St-Apre, et, comme à St-Apre encore, des foires suivies. Et les écoles ! on en compte trois, une pour les garçons, une pour les jeunes filles et une enfantine. Voilà Montagrier vengé de ses détracteurs, du moins en partie.

Autour de ce lieu trop méconnu, les récoltes paraissent soignées et en bon état; ce dont je félicite d'autant plus les cultivateurs qu'ils sont en montagne; les maïs et les pommes de terre méritent notamment des louanges (1). Mais point d'eau courante. Il me semble cependant qu'il serait facile de conduire au chef-lieu, moyennant de légers travaux, celle d'une fontaine que nous rencontrons un peu plus loin, sur le bord du chemin en allant à l'est. Peut-être son tribut serait-il insuffisant pour subvenir aux besoins de chaque ménage, si on la laissait s'écouler librement; mais on pourrait renfermer son contingent dans un petit édicule clos muni d'une pompe où il s'emmagasinerait et que l'on ferait précéder d'un bassin abreuvoir pour le bétail et la volaille. C'est des hauteurs par lesquelles court la route

---

(1) Comme ceux de Mensignac et de Tocanc-St-Apre, le territoire de Montagrier est réputé pour la qualité de ses froments.

que nous suivons et qui décrit un long coude que l'on aperçoit surtout bien la ligne du tracé du chemin de fer descendant des collines pour gagner la plaine et St-Apre. On contemple avec surprise les remblais énormes sur lesquels on l'a juchée, après lui avoir fait contourner Mensignac et traverser un tunnel. On aurait, ce me semble, pu parfaitement arriver au but cherché sans tant de travaux, de dépenses et de mise en scène. Si la France a été, dans le temps, assez riche pour payer sa gloire et même plus tard ses tristes revers, il faudrait aujourd'hui ménager le peu de ressources qui lui restent et lui suffisent à peine. Mais que voulez-vous ! nos constructeurs, nos projecteurs, nos directeurs de travaux ne sont pas nos compatriotes pour rien. Tous habiles, sentant leur valeur, ils veulent avant tout, sentiment naturel chez ceux qu'anime le feu sacré, se distinguer. Ils n'admettent pas qu'on pâlisse, pendant de longues années, sur des livres de sciences pour en arriver, en fin de compte, à suivre d'habitude une marche vulgaire, à la portée du plus grand nombre. C'est l'éternelle tendance du travailleur qui veut procéder toujours par découvertes et qu'exprimait si bien le Père Hardouin dans sa célèbre réponse à l'un de ses confrères de la Compagnie de Jésus, qui lui faisait quelques observations sur certaines assertions archéologiques émises par lui dans un de ses ouvrages. — « Eh quoi, mon Père ! croyez-vous donc que depuis quarante ans je me lève à quatre heures du matin, chaque jour, pour répéter ce que tout le monde dit ! » — On fait donc de l'imprévu, créant à plaisir des difficultés pour les vaincre, exécutant avec habileté des tours de force et l'on recueille applaudissements et honneurs, jusqu'à ce que, plus tard, le chef-d'œuvre soit déclassé et remplacé par un autre. Cela donne du travail, il est vrai, en attirant des ouvriers, qui, dans le but de gagner un peu plus pendant quelques mois, disent adieu à

jamais à l'agriculture, deviennent souvent des batteurs d'estrade; et nous payons docilement ces coûteuses fantaisies. En attendant, les campagnes se dépeuplent et la main-d'œuvre y devient à la fois plus chère et plus difficile à se procurer.

Du point où nous sommes maintenant la vue s'étend au loin. On aperçoit à l'horizon le château de La Côte, dans la commune de Biras, et Puy-de-Fourches, aux environs de Brantôme, sur la route nationale de Périgueux à La Rochelle. Les vignes sont toujours phylloxérées; nous dominons quelques vallons pourvus de prairies et dont l'un est doté d'une source très belle et très abondante. Les paysans qui labourent sous nos yeux le font tous en montant ces pentes escarpées, ce qui amène la dénudation des coteaux. C'est une habitude funeste contre laquelle M. de Fayolle a tâché de réagir, sur ses propriétés en plantant de distance en distance dans ses terres des lignes de vignes disposées transversalement, ce qui force les travailleurs à diriger leurs charrues dans le même sens.

Nous revenons vers l'ouest en faisant un énorme détour nécessité par les déclivités de terrain imposant aux routes des circuits fréquents, et cheminons au milieu d'ondulations grises sur lesquelles se détachent quelques bouquets de bois et des masses de vignes perdues. Nos regards vont ainsi tristement de cime en cime jusqu'aux ruines lointaines du château de Marouatte, dominant le cours du Maine-d'Euclie et aux abords de St-Just, dont les roches arides ont été largement entamées pour y puiser des matériaux employés à la construction du chemin de fer. Nous apercevons aussi vers l'horizon Paussac et St-Vivien, comme deux points perdus dans la distance. Ce pays paraît, à bon droit, porter une livrée de deuil. Il est peu fertile par nature : il n'y a qu'à le voir. Malgré le développement qu'y a pris la culture fourragère

au détriment des plantes par trop épuisantes en sol pareil, telles que maïs, orge d'hiver ou de printemps et autres produits, remplacés par des sainfoins, du trèfle, de la jarrowe et de la luzerne, là où cette dernière est possible, nonobstant aussi l'emploi de quelques instruments améliorés, encore trop rares du reste, il ne donne en moyenne, année commune, que 10 hectolitres de froment et 4,500 kilogrammes de foin à l'hectare. Sa grande ressource, son objectif principal devait être naturellement la vigne qui déjà s'y développait sur plus de 240 hectares, et allait le faire bien davantage. A cet égard, un de nos collègues, jeune, intelligent, persévérant, instruit, M. Durieux, avait donné le meilleur exemple. Il avait créé de toutes pièces un magnifique et grand vignoble, bien encépagé, bien soigné, bien dirigé. Sous ses auspices le progrès partait de là. Sans cesse il devait croître. Hélas ! M. Durieux est tombé frappé subitement, emportant nos regrets, avec ceux de la contrée, et ses plantations sont mortes aussi ; mortes également les autres vignes des environs, sauf un quart à peine qui s'incline et succombe à son tour ! Il va falloir bien des travaux, bien des efforts pour arriver à la régénération de l'agriculture ici, comme en tant d'autres lieux. Peut-être pour le moment le plus pressé serait-il d'augmenter encore beaucoup les sainfoins surtout, trèfles et luzernes aux meilleurs endroits, et par suite d'arriver à plus d'animaux, à plus de fumier, ce qui permettrait à surface égale d'avoir plus de récoltes. Peut-être pourrait-on avec succès planter des chênes, en vue de la production de truffières artificielles dont la réussite pourrait donner de bons revenus, la truffe, abondante déjà naturellement dans la contrée, y étant de qualité reconnue. Ah ! si l'on avait des bras, si l'on avait de l'argent, mais où il y en a-t-il à présent, en dehors des villes !

Encore un détour, car la descente serait sans cela dan-

gereuse. Nous passons près d'un espace circulaire fermé par un treillage et au milieu duquel s'élève une statue de la Sainte-Vierge. Le Grand-Brassac est devant nous avec une petite place ombragée, sans doute champ de foire, au fond de laquelle est un bâtiment vaste et bien situé contenant l'école et la mairie. Le bourg, assis dans une conque inclinée vers l'ouest, paraît assez important. Son aspect est singulièrement relevé par sa grande église, accostée de deux tours carrées à ses deux extrémités, orientale et occidentale. Vers le milieu de la longueur de ce monument, au nord, s'ouvre, au dessus d'un vaste perron tournant, une porte surmontée de sculptures curieuses ou plutôt d'une sorte de baldaquin supportant des statues. La nef offre une belle série de coupes byzantines se succédant au nombre de trois dans la direction du portail au maître-autel et supportées, comme cela doit être, par des pendentifs formant ogive pour retomber sur des piliers. L'entrée du sud est, comme celle du nord, précédée d'un double perron tournant.

Cette église, véritable monument, fait partie des constructions spécialement citées par M. F. de Verneilh, le savant archéologue, dans son remarquable ouvrage intitulé : *L'Architecture byzantine en France*. L'auteur de cet important travail fait remarquer, selon l'observation de M. Dujarric-Descombes, que les chapiteaux de l'édifice en question font déjà pressentir par leurs indications de crochets le style ogival et annoncent tout au moins la fin du XII<sup>e</sup> siècle, si ce n'est le commencement du XIII<sup>e</sup>. Il faut, avec lui, distinguer deux parties distinctes dans ce bâtiment. La plus ancienne se compose d'un sanctuaire de forme carrée, mais voûté en berceau, quoiqu'il soit assez développé. Elle comprend aussi les soubassements extérieurs, et, peut-être, tout le dedans d'une coupole moins élevée que les autres. Deux coupes contiguës, très élan-

cées, très élégantes, constituent la seconde construction et agrandissent, ou remplacent, la nef primitive.

« Rien de plus solide et de mieux conservé, dit l'auteur, que cette église de Brassac. On peut, sous ce rapport, la placer au premier rang ; elle est toute en belle pierre de taille et produit intérieurement beaucoup d'effet par la pureté de ses lignes. Les coupoles n'ont guère que six mètres de large, comme dans la plupart des églises paroissiales ; mais elles ont une hauteur trois fois plus grande, proportion digne des temps gothiques. »

« L'église de Brassac, ajoute M. Dujarric, forme à l'extérieur une masse énorme, et en entrant on est étonné de l'exiguïté de l'intérieur. C'est un long vaisseau, trop étroit pour le nombre des habitants de la paroisse, d'éparé, de plus, par une tribune réservée aux hommes. Elle n'aurait, suivant M. de Verneilh, de remarquable (1) que sa hauteur, si la libéralité de quelque seigneur ne l'avait pas, après coup (ou plus tôt) pourvue d'une magnifique décoration sculptée.

» Au-dessous de la porte du nord, qui est très simple et sans autre ornement qu'une bordure à pointes de diamant, on a engagé dans le mur sept fortes consoles ; puis on a soutenu, par ce moyen, une archivoltte, appliquée, qui est en plein cintre, tandis que celle de la porte inférieure est en ogive romane. Enfin, dans le tympan et sur l'extra-dos de cet arc, très richement sculpté lui-même, on a logé plusieurs statues. Comme elles sont protégées par un auvent de pierre aussi hardi qu'original, elles sont assez bien conservées pour la plupart et gardent encore quelques

---

(1) A l'extérieur sans doute. C'est à coup sûr l'idée de l'auteur, ce que l'on vient de lire le prouve d'ailleurs.

traces des couleurs vives et variées dont elles furent enluminées, suivant l'usage.

» On reconnaît aisément le Christ, assis et bénissant, avec de petits anges qui voltigent autour de son nimbe croisé ; à droite la Vierge, à gauche saint Jean agenouillés. Au-dessus et aux deux côtés, saint Pierre revêtu d'ornements pontificaux, tenant un trousseau de clefs, et saint Paul, portant un livre de la main gauche, et de l'autre la poignée d'une épée qui est brisée, tous deux patrons de la paroisse de Brassac.

» Sur la face inférieure de l'arc se trouvent cinq médaillons sculptés ; celui du milieu donne la représentation d'un agneau consacré, les quatre autres portent les attributs des évangélistes, le livre de saint Marc, l'ange de saint Mathieu, l'aigle de saint Jean et le bœuf de saint Luc.

» Dans le tympan on voit une autre Ste-Vierge assise, tenant l'enfant Jésus ; un Roi, probablement un Mage, est à genoux et adore ; un ange le conduit. Il y a encore quatre personnages dont un revêtu d'habits sacerdotaux. Tout cela est entouré de nombreux bas-reliefs.

» D'après M. de Verneilh, cette sculpture daterait de 1300 ou à peu près. Il la trouve si exceptionnellement belle qu'il l'attribue à quelque artiste de passage, venu sans doute du nord de la France. « Nulle part, dit-il, dans tout le Périgord, on ne trouve rien de pareil. Quand on voudra étudier à fond l'art ogival, on trouvera à Brassac, avec de curieuses observations, un superbe sujet de gravure » (1).

Malheureusement ce curieux fragment de sculpture an-

---

(1) *Bulletin de la Société archéologique et historique du Périgord*, Tome III.

cienne est à présent fort dégradé, l'église elle-même est aussi loin d'être dans le bon état désirable (1).

Le Grand-Brassac est le chef-lieu d'une perception embrassant quatre communes outre la sienne. Il possède un officier de santé et un notaire, l'honorable et savant M. Dujarric-Descombes, notre collègue à la Société départementale et auquel nous avons eu le plaisir de serrer la main en passant. Il y a un instituteur pour le bourg et un autre de hameau au village de Renamon. L'école des jeunes filles est dirigée par une religieuse. Il se tient par an dans l'endroit plusieurs foires, dont la plus importante est celle du dernier lundi d'octobre.

Au bas du coteau, sur la croupe duquel repose le bourg, coule un ruisseau venant du nord et arrosant des prairies. Nous le dépassons et montons de nouveau ; le paysage est le même que celui que nous avons tout à l'heure laissé derrière nous ! Sur le plateau suivant apparaît le château de M. Beaurac, notre collègue, viticulteur dévoué, qui, voyant les immenses ravages causés par l'insatiable phylloxéra, s'est posé comme son adversaire intrépide. Puisse dans cette lutte intéressante, la victoire rester à l'homme ! M. Beaurac considère l'insecte destructeur comme l'effet et non la cause de la maladie de nos vignobles. Il attribue nettement au sécateur la plus grande part dans l'atonie de la vigne et préconise, pour y remédier, l'usage exclusif de la serpette. Beaucoup de ceps nous semblent en assez

---

(1) Pendant que je collationne ces pages pour les classer définitivement et les envoyer à l'imprimeur, j'apprends qu'un délégué de la section des Beaux-Arts est venu de Paris à Brassac, a levé le plan de l'église, fait dessiner la sculpture de la porte du nord et a emporté le tout au ministère. On espère que par suite de cette démarche, l'édifice pourra être classé au nombre des monuments historiques (1884).

mauvais état sur notre passage, mais on nous assure que plus près de chez l'expérimentateur, ceux qu'il a pu soigner et tailler d'après son système sont en santé beaucoup meilleure et chargés de raisins. Nous gagnons encore le fond d'une coupure où murmure un ruisseau et, faisant ensuite résolument l'ascension d'une hauteur nouvelle, où nous voyons des semis de pins d'Ecosse bien réussis formant de bons fourrés, nous arrivons au château de Montardit, appartenant à M. le marquis du Lau d'Allemans.

Les bâtiments sont en réparation, pour mieux dire en pleine reconstruction. Nous parcourons deux grandes salles dans l'une desquelles on pose en ce moment le dallage en mosaïque, puis deux salons ornés de meubles anciens fort remarquables, de vases de différentes pâtes, curieux de forme et précieux par leur valeur, et enfin de portraits de famille artistement peints, dont ceux de l'aïeul du propriétaire actuel, lieutenant-général et cordon rouge et de son grand-oncle, le célèbre archevêque d'Arles, l'une des premières victimes des massacres dans les prisons qui furent les avant-coureurs de l'époque néfaste de la Terreur, fixent particulièrement les regards. Nous remarquons la cour fermée par une galerie, la chapelle située près d'un *château* qui s'ouvre dans la montagne et que l'on a mis à jour en déblayant. A quelques pas il existe un autre souterrain du même genre qui a été obstrué. La sonorité du terrain semblerait prouver qu'il y a en a d'autres encore. Serait-ce une ville formée d'habitations cachées de cette espèce comme on en a découvert une au milieu du massif du Mont-d'Ore? M. le marquis de Fayolle le demande dans le *Bulletin de la Société archéologique de la Dordogne*. Le fait mériterait d'être vérifié. Nous allons à quelques cents mètres de là, juger de l'ensemble de l'édifice, où rien d'important ne détonne et qui est réellement imposant. Abandonnant ensuite en cet endroit mes com-

pagnons de route qui désirent se reposer un peu dans cet abri plein d'intérêt, je vais, faire un petit tour à travers la propriété pour me dérouiller les jambes.

Je descends d'abord dans les prairies situées en pente sous le château. Les plus hautes sont irriguées par intermittence, au moyen des deux réservoirs couverts en pavillons, alimentés chacun par une source qui le remplit en 36 heures, au bout desquelles les pelles sont abaissées et l'eau se répand dans les rigoles. Celles qui se trouvent dans la vallée, et font suite aux premières, sont arrosées par le contingent que fournit à cet effet le ruisseau qui fait marcher un peu plus bas un petit moulin à deux paires de meules. Au milieu des prairies hautes, est un hangar sous lequel les animaux mis au pâturage trouvent un abri pendant les fortes chaleurs et le mauvais temps. Les récoltes pendantes aux environs n'ont pas mauvaise apparence et les vignes n'y sont pas trop phylloxérées. En cet endroit elles sont de bonnes espèces. Comme partout, celles qui ont le moins souffert de l'attaque du puceron sont celles en joëlles. Bon nombre de pieds en *hautains* forment une ligne réellement chargée de raisins. En remontant par un autre direction, je trouve le chemin littéralement encombré de dindons et d'oies qui ne daignent pas se déranger pour nous laisser passer. Sottes bêtes ! Comme on a bien fait de les appeler dindons et oies ! Elles lèvent fièrement la tête en me regardant, confiantes sans doute dans le manque d'averses cette année, signe infallible, dit-on, qu'il n'y aura pas de truffes, non moins que dans l'atonie du commerce et se croyant, par suite, à l'abri de tout danger. Hélas ! pauvres animaux ! leur *jour de gloire* est proche ; jour qui n'arrive pour les palmipèdes et pour les gallinacées, comme pour les hommes, que lorsque la mort l'a fait luire sur leurs cadavres, ou que tout au moins vient le moment fatal où

devait retentir, d'après la tradition poétique, ce merveilleux, suave, inoubliable Chant du Cygne, annonce mélodieuse du trépas... que personne n'a jamais entendu.

Tous se dirigent en cohortes partagées par groupes, de 15 à 16 chacun, sous la conduite d'un chef d'escouade de leur choix, vers une grande mare où l'eau ne manque pas, malgré la sécheresse, et où ils vont, les premiers s'abreuver, puis faire sur le talus, par groupes distincts, la roue, ainsi que tant de personnes qui ont moins de sujet encore qu'eux de se pavaner, les autres boire et prendre un bain, toujours par bandes séparées sans se mêler jamais, avant de regagner leurs étables pour la nuit. Ces volatiles, et en outre de nombreux canards et représentants de la race galline, sont distribués entre les colons, qui tous en ont une certaine quantité. Les animaux de basse-cour de la commune, y compris les pigeons, alimentent en partie chaque mardi le marché de Lisle.

La propriété de Montardit a 400 hectares d'étendue renfermant onze métairies, une réserve et un moulin. On y cultive un peu de tabac, du froment, du maïs, des pommes de terre, des betteraves. Il y a passablement de noyers et quelques châtaigniers. Le rendement en froment est minime : huit hectolitres à l'hectare, dans les colons; mais la sole fourragère étant considérablement augmentée, ce qui permet d'accroître le nombre du bétail et, par suite, la quantité d'engrais, on peut espérer plus. Les métairies sont presque toutes réunies, formant un petit village à peu de distance du château. Le nom de chacune d'elles est, en gros caractères, tracé sur un écriteau placé près de sa porte ; c'est une bonne mesure, très utile pour ceux qui ont affaire dans l'un de ces domaines. Les logements sont en bon état et commodes, les granges et étables saines et bien construites. On compte dans chacune de ces exploitations partiaires six têtes de gros bétail, dont quatre bœufs

et deux vaches, et trois ou quatre pores d'élève. Les colons plantent des vignes tous les ans, pour remplacer celles qui ont succombé; le nombre de pieds en *chevelus* mis en terre par an est de 4,000 environ par métairie. La réserve comprend six hectares de prairies, 1 hectare 50 de terres arables et trois de vignes. On y sème deux hectolitres de froment et l'on en retire sensiblement davantage à l'hectare que sur le reste du bien. Le foin est de très bonne nature. J'ai visité l'étable de cette section. Elle renferme plusieurs vaches de race limousine, la seule admise dans toute la propriété. Ces bêtes bien choisies sont la souche d'où sortent celles des colonages. On réunit dans les bâtiments construits à cet effet toutes les jeunes *velles* nées dans les divers domaines, lorsqu'elles sont sevrées et reconnues aptes à devenir de bonnes reproductrices, ce que l'on peut juger à leur conformation dès l'âge de deux mois. Elles sont élevées et dressées soigneusement; à 45 mois, elles sont livrées à un taureau de pur sang, limousin aussi, que possède la terre et qui est renouvelé lorsqu'il est nécessaire; puis elles sont vendues aux métayers et servent ainsi à combler les vides et à effectuer l'accroissement nécessaire du cheptel. Une porcherie avec trois truies et un verrat, tous de race anglaise, est installée près de l'étable des bêtes à cornes.

Mondardit possède à présent tous les instruments abrégiateurs de grande utilité pour l'agriculture locale. On y trouve des charrues Dombasle, des herses, des rouleaux, une faneuse, un râteau automatique de Hovard, une faucheuse Wood, un trieur Pernolet à double effet pour les semences de froment. Dans une cour joignant les bâtiments de servitude on battait celui-ci au moyen d'une machine à vapeur de grande puissance rendant le grain tout nettoyé qui tombait dans les récipients et était aussitôt reçu dans des sacs dont le poids était réglé à 80 kil.

net de toile et pouvait être mis de suite dans le commerce. Le cuvier et les caves sont bien disposés et reliés par un chemin de fer portatif, système Decauville, qui facilite singulièrement le transport dans les vaisseaux vinaires. Les cuves sont foncées et reçoivent la vendange égrappée. On m'a dit que la qualité des vins s'est améliorée par cette opération, qui pourtant n'est pas recommandée par plusieurs maîtres en vinification, mais tout dépend du sol, du climat, et particulièrement du choix des cépages. Ces derniers, dans les nouvelles plantations qui se poursuivent à Montardit, sont en général d'espèces communes et chargeant beaucoup. On les cultive en longues lignes de joelles, distantes de 15 à 20 mètres l'une de l'autre. Beaucoup de sujets sont dirigés sur des tiges de pruniers ordinaires plantés à cet effet et qui leur servent de support ; la vigne ainsi traitée donne abondamment. Presque toute la terre de M. du Lau d'Allemans est en coteaux et en sol léger, de 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> classe. Il y a été opéré de beaux boisements, particulièrement en pins d'Ecosse, couvrant les plateaux les moins productifs.

Nous remontons en voiture et disons bientôt adieu à la commune du Grand-Brassac, où l'on me signale la réussite complète, cette année, du système de conduite de vignes de M. Beaurac et l'excellente direction de la propriété de Mme Durieux, veuve de notre regretté collègue, le viticulteur émérite. On fait sur ce territoire, sauf à Montardit, peu d'élevage de bestiaux ; les bêtes à laine y sont assez rares ; on n'y cultive qu'une faible quantité de tabac ; il n'y a pas encore de truffières artificielles, on n'y trouve de ruches que de loin en loin, et les irrigations n'y sont guère employées. Ajoutez à ce que nous en savons déjà et à ceci l'appel trompeur mais alléchant des villes et l'on ne sera pas étonné d'apprendre que sa population décroît sans cesse. Elle est cependant encore de 1,560

habitants pour un peu moins de 32 kilomètres carrés ou près de 49 au kilomètre, proportion qui démontre qu'il y a toujours sur ce point des forces vives et que si les bons exemples, comme il faut l'espérer, peuvent y ranimer le courage, de concert avec quelques améliorations apportées au sort des agriculteurs, si la vigne peut y reprendre vie, cette commune deviendra bientôt plus florissante qu'auparavant.

En peu d'instant nous sommes à Celles, jolie bourgade qu'arrose un ruisseau passablement fort. Le portail, très haut, de l'église, est surmonté de clochetons mesquins, appendices hors de proportions avec lui. Le temple est du reste, paraît-il, remarquable, surtout à l'intérieur, où l'on exécute en ce moment d'importantes peintures murales. Tout à côté l'on voit le château de Foucauld, qui, récemment encore, appartenait à un rameau de l'ancienne famille de ce nom, rameau tombé en quenouille et dont Mesdames de La Rigaudie et de Gastebois ont été les dernières représentantes. L'agglomération est assez considérable et possède un notaire. Il s'y tient chaque année quatre ou cinq foires. Le chemin de fer de Marmande à Angoulême doit traverser ce pays ; le terrain paraît favorable aux vignes. Cependant, les vignobles en plein y sont impitoyablement phylloxérés. Du reste, ils n'y jouent qu'un rôle relativement secondaire. Celles a une manière spéciale de cultiver l'arbrisseau cher aux buveurs. Comme les vieux Romains, il le marie aux arbres ; non pas seulement aux ormes, ainsi que faisaient les vainqueurs du monde mais à tous, et préfère même pour cet usage, les fruitiers. Au pied de chacun d'eux il met en terre un cep. Celui-ci déploie ses sarments et enlace peu à peu son protecteur ; bientôt ses pampres se mêlent aux branches, et c'est un singulier spectacle que celui de pruniers, poiriers, pommiers et noyers même, où des grappes se suspendent aux rameaux portant des fruits de toute es-

pèce. Certainement, à la fois entourées par le feuillage de leur tige et par celui de leur tuteur, ces grappes cachées dans l'ombre, surtout celles qui se perdent dans les masses de la chevelure de robustes noyers, manquent de la chaleur utile que produit la réverbération du sol. Elles mûrissent mal, en général, et ne fournissent pas un vin recherché par les connaisseurs. C'est d'après quelques médisants une sorte de piquette, mais, pour le moment, les vigneronns de Celles ont le plaisir de voir leurs plants en hautains résister mieux, résister même très bien, au phylloxéra. Ils peuvent donc dire à leurs détracteurs, en parlant de la boisson plus ou moins alcoolique obtenue de la sorte :

*Piquette si l'on veut, ma piquette m'est chère!*

et je ne les en blâme pas. Chère elle sera, non-seulement à eux, mais pour les consommateurs, qui, faute de mieux, la paieront à beaux deniers. Aussi les cultivateurs de Celles plantent-ils à force pour agrandir leurs vignobles aériens. Ils auront d'abord des fruits, puis des raisins et des fruits, puis des raisins tout seuls, quand la vigne aura détruit son bienfaiteur, *ingratitude extrême!* Et quand le phylloxéra rongera les hautains, s'il y parvient, ils lui diront fièrement : « Il est trop tard ! notre fortune est faite. » Ils ont raison ; qu'ils continuent ! Ils opéreront fructueusement tant que leurs élèves seront indemnes de la maladie et jusqu'à ce que la production des vignes basses, donnant des vins d'élite, puisse reprendre sans danger. Cela se fera longtemps attendre peut-être. Nous nous rapprochons de Villeteuix. Nous sommes dans la vallée de la Drôme, presque en face du château de la Rigale et de sa vieille tour que nous ca-

chent des groupes d'arbres (1). Nous tournons à gauche en passant de nouveau le ruisseau de Celles sur un pont qui ne nous laisse apercevoir dans le canal qu'il domine qu'une bourbe semi-liquide et noire. Toute l'eau du courant est, me dit-on, épuisée pour irriguer les prairies. Bonne opération ! mais on devrait curer ce lit un peu trop sale et d'où peuvent sortir des miasmes putrides. La plaine se déroule gaiement et nous gagnons La Pause, où nous nous arrêtons un instant. Je considère avec attention cette ancienne propriété de M. Fargeot, qui, le premier, dans les concours régionaux de Périgueux, montra la vapeur s'appliquant à la machinerie, pour le service de l'homme des champs. Par malheur il avait été trop vite vers le but et fut obligé de s'arrêter en route. Il ne faut pas courir, en agriculture, de manière à s'essouffler, ce qui, d'ailleurs, ne vaut

---

(1) Dans la relation de mon voyage de Mussidan à Marcuil, par Ribérac et Angoulême, en 1879, j'ai donné d'assez longs détails sur la vacherie existant alors à La Rigale et sur la fromagerie que M. de Beauroyre y avait établie. J'espérais que cette industrie, qui s'annonçait bien, avait même déjà vogue et réputation, se maintiendrait et se développerait. Mes prévisions, par malheur, ont été trompées. A la suite de circonstances qui l'ont amené dans le Nord, M. Maurice de Beauroyre a vendu la terre de La Rigale, où l'on ne voit plus trace de l'entreprise qu'il y avait montée, et s'est établi dans le département de l'Aisne, à Marigny, où il a fondé, mais sans culture ni bétail, une nouvelle fromagerie, qu'il alimente avec le lait acheté par lui dans le voisinage à 14 centimes le litre et que vont recueillir deux voitures attelées de deux chevaux, sous la conduite de deux domestiques. Il en emploie journellement 1,500 litres et pense arriver à en acquérir 5,000 à 6,000 par jour. Les produits estimés de son établissement se vendent à Paris, dans le nord de la France et à Bordeaux même. Ils ont été déjà médaillés à Paris. Leur prix est de 1 fr. 90 c. la pièce, pris à la fabrique. Puisse cette nouvelle entreprise réussir complètement.

jamais rien. Il faut marcher d'un pas réglé, ferme et en surveillant avec soin la voie. M. Fargeot a eu pour successeur sur cette terre que son noble, mais trop rapide, effort le contraignit d'aliéner, M. des Rieux, honorable vieillard, dont le fils dirige l'exploitation. Ce jeune homme était absent, mais il n'a pas tardé à rentrer avec sa femme et ses enfants, et en leur compagnie et celle du chef de la famille nous avons eu le plaisir de faire une petite halte agréable. En les quittant, nous avons traversé leurs champs, dont les terres paraissent excellentes. Au sud, le long de la rivière, est un beau taillis de chênes que l'on décore du nom de forêt, et dans lequel nous avons remarqué, chose par trop ordinaire en Périgord, des bandes de moutons blancs et noirs, qui se délectaient en rongant les petits arbres espoir éphémère, grâce à leurs dents empoisonnées, du possesseur du sol. Derrière ce bois s'étend, sur les bords de la rivière, une magnifique et immense prairie fort bonne, dont les produits deviendraient énormes si on l'irriguait. La chose serait probablement facile si l'on acquérait le moulin situé au-dessus ou pouvait s'entendre à cet effet avec le propriétaire de cette usine. Nous franchissons la Drôme sur un joli pont, la longeons en suivant la rive gauche et saluons sans nous arrêter St-Méard-de-Ribérac, dont j'ai donné, l'année dernière, la description, d'après M. du Burguet, et dont l'église, semblable à celle de Douchapt, ne séduit nullement par son apparence mesquine. A nos côtés s'étendent de grands prés couverts de belles vaches limousines et des champs où nous apercevons des troupes de dindons, noirs pour la plupart, comme presque tous ceux de notre pays, quelques-uns tachetés de blanc, et plusieurs entièrement blancs. Cette dernière variété, peu répandue dans la Dordogne, est ailleurs très prisée à cause du profit que l'on tire de ses plumes pour ornementation de parure. Nous cotoyons le chemin de fer en construction, passons avec lui près de Beau-

séjour et arrivons, toujours touchant presque les rails, à Tocane-St-Apre.

C'est là que mes excellents compagnons d'excursion et moi devons nous quitter. Gracieusement ils me pressent de revenir avec eux à Fayolle, mais je ne puis me rendre à ces aimables sollicitations. La voiture publique va passer et doit me prendre pour me conduire à Ribérac, d'où demain de grand matin je continuerai ma route sur Verteillac. On admet, après de nouvelles tentatives, la valeur de mes objections, et les adieux échangés, on me fait promettre au moins que si le véhicule attendu n'a pas de place libre pour moi, je reviendrai coucher au château. L'on va même jusqu'à m'offrir d'envoyer dans une heure un cabriolet me prendre dans le cas où je n'aurais pu partir, mais je refuse cette proposition par trop complaisante. Ne suis-je pas, d'ailleurs, certain que je trouverai parfaitement à me caser dans un des compartiments de la boîte roulante, où, par précaution, probablement superflue, j'ai retenu dès hier un petit coin pour ce soir ? On s'éloigne et me voilà seul, arpentant le terrain devant la maison près de laquelle je suis descendu, confiant à son propriétaire mes bagages, et en face de laquelle la diligence relaie. Ce char ne mérite guère, aujourd'hui du moins, ce beau nom de diligence ; il est en effet bien en retard. Je vais à son avance timidement d'abord, puis un peu plus loin, puis jusqu'au cimetière. Rien ! Je retourne à mon premier poste ; les chevaux sont là tout prêts, attendant. Rien ! Je recommence ma promenade d'exploration. Rien encore ! Quand arrivera donc ce malheureux coche ? Il est sept heures et demi passées ! Enfin ! voilà ses lanternes qui brillent dans le lointain, j'entends les grelots, le trot de l'équipage, les jurons du cocher. Le voilà ! il s'arrête. Il est plein comme un œuf, chargé à rompre et personne n'en descend ! On a oublié de m'inscrire au bureau de départ hier, après me l'avoir promis ! Je ne saurais trouver

à me caser qu'au milieu des malles, sous la bâche, et je ne puis songer à monter là haut, surtout à en descendre en arrivant de nuit. Myope comme je le suis, il me serait impossible, même à la lueur des fallots, de savoir où mettre le pied en tâchant de gagner le sol de la rue. Que faire ? Attendre le courrier ? Il ne passe qu'à minuit, ne sera pas avant une heure du matin à Ribérac, et y trouverai-je même de la place ? On me répond que rien n'est moins sûr. Il n'y pas à balancer ; je laisse mes paquets sous la garde du maître du café près duquel je viens de monter une si longue faction et reprends le chemin de Fayolle, où j'arrive alors qu'on me croyait déjà loin et comme on sortait de table. J'y suis amicalement reçu, choyé soigneusement ; je passe encore une bonne soirée au milieu de cette famille parfaite, et avant que je me retire pour prendre du repos et en laisser aux autres, on m'annonce que demain matin un domestique et une voiture seront à ma disposition pour me conduire à Verteillac directement, puisqu'il me faut, cette fois, faute de temps, laisser de côté Ribérac. On ne saurait être meilleur.

Avant le soleil, j'étais debout. Par ordre de mes hôtes, toujours prévoyants et bons, je trouvai tout prêt à point ; une tasse de chocolat m'attendait dans la salle à manger, un cocher était à mes ordres et au moment où les premières lueurs commençaient à illuminer le ciel, je disparaissais au tournant d'une allée, non sans jeter un regard plein de reconnaissance sur cette maison où j'avais été si bien traité. Nous traversons Tocane-St-Apre, où je reprends valise et paquets, et montons à Montagrier. En arrivant à ce chef-lieu de canton, mon conducteur m'assure qu'il est tout aussi court de passer par St-Victor que par le Grand-Brassac pour aller à Verteillac. Puisqu'il en est ainsi, j'opte pour la première route, qui me fera voir un coin de pays que je ne connais pas. Nous prenons donc à gauche et suivons la

ligne des faites, en dominant la vallée de la Drôme. Le panorama le plus magnifique se déroule devant moi. Mes regards charmés planent sur la plaine, qui se dégage, souriante et fraîche, des brouillards du matin, et vont au loin se fixer sur le clocher de Villetouréix, émergeant au milieu des arbres ; ils errent aussi sur les coteaux en face, où je revois, avec plaisir, Payolle et le chemin que j'ai parcouru la veille sous la conduite du châtelain, guide obligeant et instruit. Je me rappelle tout ce que l'on doit dans la contrée à sa famille et à lui-même. Je songe que c'est par son initiative qu'ont pris naissance, la Société hippique, dont il est le président, et nos concours départementaux d'animaux gras, qui ont eu pour le Périgord de si brillants et heureux résultats, et je me demande si on lui en est reconnaissant. Je voudrais le croire, mais la gratitude sincère est chose bien rare en ce monde : c'est une plante délicate et frêle qui ne germe et ne se maintient que dans les cœurs d'élite, et il y a si peu de ceux-là !

Les terres, sur la crête que nous parcourons, ne semblent pas mauvaises ; les récoltes se présentent bien et les vignes en joëles sont à peu près satisfaisantes. Nous traversons St-Victor, petit bourg non dépourvu d'animation, bien placé, et où je remarque passablement de figuiers. Nous ne nous y arrêtons pas et, obliquant à droite, commençons une descente au quart de laquelle est une fontaine à laquelle les habitants du bourg viennent puiser. Les arbres fruitier présentent assez de produits. Quant aux noyers, qui n'ont cessé de m'accompagner depuis Périgueux, ils en sont chargés par continuation. Les châtaigniers promettent également beaucoup ; pourtant la pluie leur manquant dans ce mois, pendant lequel on sait qu'elle est nécessaire à leur fructification, ils pourraient bien ne renfermer que le vide sous l'enveloppe hérissée de leurs nombreuses *boques*. Au bas du coteau, le vallon, très étroit, est frais et gracieux ; il en

est autrement de la contrescarpe que nous avons à franchir; mais sur le plateau qui la suit nous retrouvons des cultures qui plaisent à l'agronome errant et ami de son pays. Nous gagnons Celles, que nous coupons diamétralement dans le sens inverse à celui d'hier, en passant devant un ancien et vaste chai transformé depuis quelques années en une suite de logements occupés par plusieurs familles. A l'issue du bourg, nous voyons, dans une cour en contre-bas de la route, battre le froment au moyen d'une machine à manège mue par quatre paires de bœufs. Elle fonctionne bien, mais me semble trop lourde au tirage. Je lui préférerais de beaucoup une machine Pinet. Les vignes à hautains se multiplient autour de nous; elles paraissent sur la montée que nous rencontrons et où nous voyons des terres bien travaillées. Elles persévèrent à la descente. La propriété dans ces parages est très morcelée.

C'est à cette poussière impalpable de parcelles tenues, division, on le voit, défavorable quand elle va trop loin, non moins qu'au peu d'épaisseur de la couche arable sur une superficie presque toute en collines, souvent ravinées, que l'on doit attribuer le minime rendement des céréales dans cette circonscription municipale, où le froment ne donne pas, en moyenne, plus de 5 hectolitres par hectare, semence de 1 hectolitre 30 déduite. Il y a peu de betteraves, encore moins de carottes et de topinambours. Les pommes de terre, couvrent 400 hectares, ne donnant pas au-delà de 16 q. métriques chacun en tubercules. Il y a 43 hectares de sainfoin environ; pour ainsi dire pas de luzerne à cause de la nature du terrain, et absolument pas de trèfle, cette plante n'y réussissant nullement. Les prairies naturelles longent, en grande partie, les deux ruisseaux principaux, sur les rives desquels elles occupent 170 hectares, fournissant une quantité moyenne de foin assez bon, et l'on en compte, en outre, 70 coignant la Drône de leur écharpe verte, par-

tie de cet immense et magnifique herbage qui, depuis Lisle, accompagne la limpide rivière jusqu'au-delà d'Aubeterre. Les plantes industrielles sont inconnues dans le rayon. Seul le chanvre y occupe encore quelques parcelles de plus en plus petites et diminuant de nombre. L'arboriculture est pratiquée, surtout en ce qui touche le prunier et le noyer. Le premier de ces végétaux appartient, en majorité très considérable, à la variété dite de Sainte-Catherine (1), dont le fruit est séché et donne de bons produits. On l'utilise aussi, dans les années d'abondance, pour en retirer de l'eau-de-vie. Les noyers, dont il n'existe pas moins de 6,000 sujets, sont en grande partie greffés. Les noix, de bonne qualité, sont employées à la fabrication de l'huile en majeure partie, mais il s'en exporte aussi, depuis quelque temps, pour Bordeaux et la Touraine. Les cerisiers abondent ; on n'en tire presque aucun parti. Pourquoi ne pas faire du kirsch ? Le sol, presque partout argilo-calcaire, ne convient pas au châtaigner. Le pêcher réussit très bien. La greffe a beaucoup amélioré, depuis dix ans, les espèces d'arbres fruitiers. La vigne a fait et fait encore la fortune de Celles. Pourtant, on y a abandonné les bons cépages, à l'exception du pied de perdrix, du pinot et du chévrier (blanc-semillon), dans les vignobles en plein ou en joëlles. Tout le reste est en plant commun d'abondance ; en douce-noire et gros-fer pour les hautains. Malgré tout, au lieu de 10,000 à 15,000 hectolitres de vin que produisait la commune, on n'y en recueille plus que 1,000 ! Chute rude et peu rassurante pour l'avenir. Le nombre des bêtes à cornes est d'environ 800, presque toutes vaches de race limousine ; les bêtes à laine sont rares ; la race porcine a

---

(1) C'est celle qui, dans le val de la Loire, fournit les pruneaux réputés auxquels Tours a donné son nom.

Le village le plus voisin a conservé dans son appellation actuelle Réjouy (Réjovie dans les vieux titres), le nom de Jupiter. Trois fois l'an, le curé de la paroisse vient célébrer la messe dans la Chapelle : le 6 mai, fête de saint Jean-Porte-Latine, connue dans la contrée sous la dénomination de la *Petite St-Jean* ; le 24 juin, jour de la St-Jean (la *Grande St-Jean*), fête populaire et chômée par les habitants. Il y a, à cette occasion, outre l'office du matin, vèpres à la chapelle ; des auberges et cafés en plein vent animent jusqu'à la nuit les landes environnantes, et la fontaine est l'objet de pieuses pratiques, les enfants débiles et les infirmes croyant trouver un secours dans ses eaux miraculeuses. Enfin, le 6 août, fête de saint Roch, l'officiant, après la messe, y bénit les bestiaux des environs réunis et présentés, à cet effet.

» La chapelle de l'Hôpital est dédiée à saint Amand (saint Mandé dans le langage local). Elle précède le grand village de l'Hôpital, dont le nom rappelle une charitable fondation. Des religieux hospitaliers, dont la maison de fondation et l'oratoire de service existent encore, offrirent dans le moyen-âge, en cet endroit élevé, un refuge aux malades et aux pèlerins. Le mardi de Pâques et de la Pentecôte, auxquels on ajoutait autrefois le jour de la fête du patron, l'office divin est célébré dans cette chapelle par M. le curé de Celles, au milieu d'une population qui tient à garder les honorables traditions du passé. On suppose que le bourg et la paroisse de Celles (Cella, monastère) doivent leur origine à ces hospitaliers » (1).

---

(1) Je tiens encore de l'obligeance de M. Dujarric-Descombes la communication qu'il veut bien me faire, avant que mon travail ne soit mis sous presse, d'une curieuse découverte faite récemment dans la commune de Celles et qui corrobore de nouveau l'opinion,

Voici devant nous une gorge assez resserrée, dans laquelle serpente un ruisseau et que domine un gros village auquel je fais l'honneur de le prendre pour Coutures ; mais ce chef-lieu de commune, par lequel nous entrons dans le canton de Verteillac, est assez loin encore, au bout d'un chemin non achevé, raboteux et sur lequel nous n'allons pas vite. Nous y parvenons enfin. Il est composé de quelques maisons à peine, à l'air de rechercher la solitude et de vouloir éviter les humains. C'est pourquoi nous ne le troublons pas dans ses méditations. Je ne m'attarde pas même à jeter un regard sur son église, placée tout au bord de la voie et qui, m'affirme-t-on, n'a rien de remarquable, ce que je crois aisément à sa mine. Depuis je me suis repenti de ma précipitation, en apprenant qu'elle est curieuse et que sa nef à coupes byzantines mérite d'être vue. Voilà

---

maintenant de plus en plus accréditée, non sans motif probablement, de l'origine ou tout au moins de la destination des *Cluseaux*, tels que la main de l'homme a modifié les grottes naturelles qui depuis ont pris le nom générique sous lequel elles sont connues dans notre région.

« A un kilomètre à peu près de l'Hôpital, se rapprochant du bourg de Celles, a été découvert, en 1883, au lieu dit : La Croix de Boby, un souterrain long de plus de 48 mètres, donnant accès à deux chambres. Dans l'une d'elles se trouvait un tombeau creusé dans la roche, contenant des ossements, un petit verre à pied, les débris d'un vase en terre et 23 monnaies en argent. Ce souterrain a été habité et a servi de lieu de défense. La détermination des monnaies, toutes du Nord de la France, a prouvé l'inhumation d'un étranger, venu de la Champagne, du Vermandois ou du Boulonnais, au plus tard dans les premières années du *xiv<sup>e</sup>* siècle. Il est à croire que c'était un pèlerin se rendant peut-être en Espagne en suivant une route ou les voyageurs étaient sûrs de rencontrer des asiles comme l'Hôpital de Celles. Des chemins de pèlerinage ont ainsi, en beaucoup d'endroits, pris la place d'anciennes voies romaines. »

comment on est étourdi à tout âge ! La vieillesse ressemble singulièrement à l'enfance par ses défauts. L'humble centre est entouré de terrains, très favorables à la culture du froment, qui y donne de bons et d'abondants produits. Nous obliquons à gauche en contournant la tête du ruisseau de Coutures, qui sort d'une fontaine à côté de nous, et à peu de distance est assez fort déjà pour faire marcher un moulin. La campagne n'a rien de rebutant à l'œil. Au contraire. Seulement on y trouve toujours trop de vignes phylloxérées. Non loin nous apercevons, au milieu des terres, des jalons indiquant, pour le chemin de fer d'Angoulême à Marmande, un nouveau tracé d'après lequel on le jetterait à la droite, au lieu de la gauche, de Verteillac. La gare serait placée de cette manière, au moins à deux kilomètres de cette métropole du pays. C'est peut-être pour se rapprocher de La Tour-Blanche mais ne pourrait-on le faire sans froisser par cette mesure le groupe principal du ressort de la justice de paix ? Il me semble que cela serait aussi facile que rationnel et ne nuirait à aucun intérêt sérieux.

Bientôt la jolie capitale du canton, que mettrait ainsi hors de voie une idée malencontreuse, se laisse apercevoir derrière un bouquet d'arbres, et nous y entrons tout surpris qu'on ait pu proposer de la dérober à la vue des voyageurs. Elle est cependant bonne à montrer ; assise sur son petit mamelon, peu grande, il est vrai, mais pourvue de rues larges, bordant presque toutes des routes ou des chemins importants, ayant bon nombre de maisons bien bâties et fort peu de ruelles étroites. On y voit trois ou quatre places, dont une assez vaste au centre sert de champ de foire. Au milieu d'elle s'élève la halle supportant la mairie. Cette double construction serait fort bien venue sur l'un des côtés du quadrilatère, mais où elle est, elle coupe désagréablement l'espace et produit un mauvais

effet. Une autre place considérable, au nord-est de celle-ci, la touchant presque, peut être considérée comme son annexe. Il serait à désirer que le foirail fût planté d'arbres ; il serait plus agréable et offrirait aux commerçants et au bétail un abri bien nécessaire. Il est le théâtre de douze grandes foires par an et d'importants marchés tous les jeudis. Une tradition populaire affirme qu'un souterrain, allant d'une de ces grandes places à l'autre, faisait communiquer ensemble deux châteaux dont il ne reste plus vestige, ceux de Sadriac et du marquis de Verteillac. Cette légende ne paraît pas fondée. L'église paroissiale est à quelques pas, à l'ouest. Toute neuve, à l'exception du chœur, elle a été rebâtie sur les plans de M. l'architecte Mandin. Un joli clocher élégant et svelte, un peu grêle pourtant, la domine. L'intérieur du vaisseau, d'un bon style, est à voûte à plein cintre entre les travées et à nervures de l'une à l'autre de celles-ci. Malheureusement l'espace a manqué pour donner à l'édifice des proportions en rapport avec l'importance de la population de la commune. Le corps du bâtiment est en effet resserré entre une route, à l'ouest, et, à l'orient, une maison sur laquelle s'appuie la tête de la croix latine. Cette disposition n'a pas permis d'avoir plus de deux travées en sus du transept. La même cause a conduit à placer les fonts baptismaux en face du maître-autel, en établissant le portail et l'escalier sur le côté gauche du monument au lieu de les disposer vis-à-vis le sanctuaire, place qu'ils ne pouvaient occuper sans envahir la voie publique. D'autre part le chevet est assombri par l'immeuble, auquel il est accolé, lequel met obstacle à l'ouverture de fenêtres sur le pourtour de l'abside au fond de laquelle on s'est contenté d'en simuler quelques-unes par des arcatures où l'on a placé des statues. Elle n'est éclairée que par deux croisées latérales dont une n'offre au dehors que la largeur d'une meurtrière. Malgré ces défauts forcés et quelques autres

imperfections, l'ensemble plaît et charme. La nef n'a pas encore de verrières. La chaire est petite, en bois sculpté, d'un travail soigné ; sa rampe attend toujours les sujets qui doivent la décorer. La sacristie renferme des vestiaires remarquables et de beaux ornements. Cette église était autrefois entourée par le cimetière. On voit encore à fleur de terre, devant l'entrée, une dizaine de tombes en pierres et chacune d'un seul bloc.

Point d'autre bâtiment remarquable. Le presbytère commode à l'intérieur, est, en dehors, revêtu de modestie. J'y suis descendu chez l'excellent abbé Desmezures, qui vient d'être appelé au poste important de curé-doyen de la paroisse et qui a quitté pour le remplir la petite mais jolie commune de St-Laurent-sur-Manoire où, pendant vingt-quatre années de suite, il a été mon pasteur et s'est attiré le respect et l'amitié de tous. Ce digne prêtre et mesdames ses sœurs m'ont entouré, pendant tout le temps que j'ai passé dans leur demeure, des soins les plus constants des attentions les plus délicates. M. l'abbé Desmezures a bien voulu m'accompagner dans mes promenades autour de la petite ville, tout me montrer et m'expliquer. Nous avons ensemble parcouru les environs riants, où les chemins sont ombragés de beaux arbres, où le phylloxéra paraît user encore de ménagements envers les vignes, surtout en joëlles, où les prés, verts malgré la chaleur torride, fournissent en ce moment des regains abondants. Aux environs est un dolmen, à l'endroit dit Peyrelevado. On y rencontre aussi un tumulus que le peuple a surnommé *La Calotte*. De retour au cœur de l'agglomération urbaine nous y constatons que les magasins de denrées diverses et de confectons y sont assez nombreux ; qu'il y a tous les éléments nécessaires de bien-être, sauf l'eau courante qui manque totalement et que remplacent, imparfaitement, les puits, dont un central est sur la grande place, et dont chaque

maison, ou à peu près, se trouve pourvue. On trouve dans la localité plusieurs hôtels et de nombreux fonctionnaires. Juge de paix, receveurs de l'enregistrement et des postes, agent-voyer, y ont leur résidence. Un notaire y instrumente; un docteur y combat jusqu'au triomphe, ou la défaite, les maladies de ses clients dont il éloigne souvent avec éclat la mort avide, aidé par un pharmacien zélé; une brigade de gendarmerie y maintient l'ordre et la paix. Plusieurs familles y forment un groupe suffisant de bonne société. Verteillac, en un mot, est un chef-lieu de canton campagnard mais où sont réunis le nécessaire, l'utile et la distraction, au milieu d'un pays dont la site est attrayant. On y parvient facilement de divers côtés. On n'a point envie de le quitter.

Cependant, à peine ai-je déposé mes effets dans ma chambre et achevé le déjeuner qui m'attendait après cette petite promenade, faite pour hier connaissance avec la localité, que je m'empresse de me jeter dans une voiture et de battre la contrée. Ainsi le veut l'implacable Destin, lequel n'a de faveurs pour personne, surtout quand il s'agit de mesurer, à sa fantaisie, le temps à chacun. Je me dirige au nord-ouest, sous la conduite d'un cocher de l'endroit, et, après un court trajet à travers des champs où les récoltes ont bonne apparence, nous rencontrons La Sauvanie, joli ruisseau coulant de l'est au sud-occidental. Au-delà, le terrain paraît un peu plus sec, les vignes un peu plus phylloxérées. La Chapelle-Grésignac, où nous arrivons promptement, est un village sans importance, situé dans une gorge verte. L'église a l'air ancienne et délabrée. Cette impression, produite par les dehors, est-elle fondée en ce qui concerne l'intérieur? Impossible de s'en assurer. Elle est, en effet, fermée soigneusement à clef. Tout à côté, M. Modenel, membre de notre Société départementale, fait construire une habitation dont les amples bâtiments de servitude sont

déjà presque terminés, et qui s'élève dans une position charmante. Le village de Grésignac, annexe de celui de La Chapelle, au nom duquel est joint le sien, en est distant, sur la droite et au nord-est, de 1,000 à 1,500 mètres. On y voit, m'assure-t-on, les restes d'une église ruinée, et sur une petite éminence, un tumulus d'assez grande dimension, que l'on n'a pas encore fouillé. Nous l'apercevons très bien en passant. Il produit, sur l'élévation qui le porte, l'effet d'une bosse de chameau, légèrement déprimée. Nous tournons plus encore vers l'ouest et traversons la Pude, cours d'eau fantasque, aux bras nombreux qui font marcher plusieurs moulins. Le sol de la vallée est frais, et les récoltes y viennent bien en plusieurs endroits, mais il est tourbeux, souvent à l'excès, et marécageux parfois. Aussi fréquemment y voit-on de vastes espaces presque improductifs, quand ils ne sont pas soigneusement amendés, intelligemment travaillés, et que l'eau les gorge par trop. Un syndicat rationnellement organisé, déterminé, sagement dirigé, ferait ici le plus grand bien. Nous franchissons un autre ruisseau plus petit, sorti d'un joli vallon où il naît de plusieurs fontaines. Vient ensuite une interminable côte, le long de laquelle on essaie de remplacer par d'autres produits ceux de la vigne épuisée par le phylloxéra. Tout en haut, nous avons le plaisir de découvrir un vignoble étendu dont l'état florissant rassérène le cœur, et mon guide m'en montre tout près un second, qui, nous dit-il, paraissait mort il y a deux ans, et dont l'apparence est vigoureuse aujourd'hui. C'est un fait de nature à donner de l'espoir aux viticulteurs, si ce n'est pas simplement un retour éphémère à la vie, la lueur décevante d'une lampe ranimant un instant son éclat, avant de s'éteindre complètement.

La descente nous conduit à Champagne, gros bourg avec des foires importantes, situé dans une vaste et belle plaine, au fond de laquelle coule la Nizonne. On engraisse de bon

bétail aux alentours. La halle de cette localité commerçante est vieille et hideuse. Son église, détruite aux temps des guerres religieuses, puis reconstruite, n'a qu'une nef en ogives et une chapelle sur un côté, dans un encadrement. Trois autels s'alignent sur le même rang, au fond du sanctuaire. Celui du milieu, qui est le principal, est en bois remarquablement sculpté. Tout l'intérieur de l'édifice est en proie, malheureusement, à une humidité déplorable. Le clocher, plus ancien que ce temple, a servi jadis de point de défense. Pourvu de mâchicoulis et de meurtrières, il porte encore les cicatrices des blessures que lui ont faites les projectiles ennemis. A son sommet, l'on aperçoit des rainées tracées sur la pierre par l'huile et l'eau bouillantes que l'on jetait d'en haut sur les assaillants. Outre cette église, il y avait, sur le champ de foire, une chapelle dédiée à saint Roch. Elle servait de lieu de sépulture à beaucoup de familles, et l'on y faisait la bénédiction des bestiaux. Elle n'existe plus aujourd'hui. A côté de l'église, on voit un castel pourvu de créneaux, de mâchicoulis, de tours rondes, et d'une autre pentagonale. On le nomme le château de Chaumont. On a commencé à le restaurer, mais on paraît s'être arrêté à moitié route ; il est, en effet, demeuré modeste. Un joli jardin le précède au nord. On trouve encore dans le bourg plusieurs maisons assez anciennes et dont quelques détails sont curieux. Le marteau de la porte d'entrée du presbytère, bâtiment qui date de 300 à 400 ans, est surmonté d'une tiare, ce qui signifie que le prieuré dépendait, non de l'évêque, mais du Pape seul. On a découvert dans le voisinage de nombreux cercueils antiques en pierre, contenant des urnes, et l'on y a ramassé de vieilles haches gauloises en bronze et en pierre. En fait de monuments nouveaux, on ne peut citer, à Champagne, que l'école de jeunes filles, dirigée par des religieuses du Sacré-Cœur, et qui est magnifique pour un établissement

de ce genre dans une commune rurale. De superbes sources existent tout près. Celle de Veyrines, à 900 mètres du village, est située sur un coteau très élevé. Des titres authentiques prouvent que personne n'a le droit de détourner son cours de Veyrines à Champagne. Ses eaux sont abondantes et de qualité parfaite. Il est fâcheux que le bourg ne les utilise pas. Celle du Repaire est peut-être encore plus élevée et d'un débit plus considérable, mais le chef-lieu n'a pas sur elle les mêmes droits. Elle y alimente pourtant un lavoir et un abreuvoir. Celle de Notre-Dame était le but de processions qui s'y rendaient en temps de sécheresse pour demander la pluie. Il était d'usage alors de tremper le pied de la croix dans son bassin. A peu de distance, au Rochat, est un dolmen, dit Peyrelevado; un *eluzeau* s'ouvrait près du bourg : il a été comblé par son propriétaire. Le chemin de *Bohème* est un fragment de l'ancienne voie romaine allant de Périgueux à La Rochelle. Les environs sont fertiles et assez agréables. Le Pas-de-Fontaine, où l'on passe la Nizonne, en allant vers l'Angoumois, est un endroit charmant par ses routes, la beauté de ses prairies et de ses ombrages, le bruit de ses cascades. C'est, dit M. l'abbé Gilbert-Aumont, curé de la paroisse, un véritable jardin public, que beaucoup de grandes cités envieraient.

Mon intention était d'aller visiter le village de Fontaine, administrativement réuni à Champagne et qui forme une seule et même commune avec lui; mais on m'a représenté que cette annexe était fort loin, au milieu d'un pays peu remarquable, malgré sa fraîche appellation, qui complète, avec le nom de Champagne, le titre officiel du territoire municipal. On m'a certifié que cette petite localité n'avait absolument pour elle que les vestiges d'une ancienne abbaye. Ces considérations m'ont fait la laisser de côté, vu le peu de loisir dont je pouvais disposer. Or, j'ai été tout simplement trompé, comme

Je l'ai depuis appris en lisant le travail statistique de M. le curé sur la circonscription dont il est le chef spirituel, qu'il étudie constamment et sait faire apprécier. Fontaine, loin de mériter le dédain, est digne d'être visité par le touriste. Il a son histoire intéressante, ses curiosités; son petit domaine offre des attraits de plus d'un genre. La magnifique source qui lui donne son nom, et d'où sort un ruisseau tributaire de la Nizonne, jaillit de terre avec tant de force et d'abondance qu'elle mettait immédiatement en mouvement un beau moulin. Un vaste étang se trouvait tout près; il a été converti en une superbe prairie. Le groupe de feux, de peu d'importance, a une petite halle et une église dédiée à saint Jean-Baptiste. Malheureusement cet édifice se trouve dans l'état le plus déplorable et n'a d'assez bien conservé que son clocher de style roman et la voûte gothique de son sanctuaire. Le peu de ressources dont on peut disposer ne permet pas de le réparer convenablement. C'est d'autant plus regrettable qu'il possède une relique des plus précieuses au point de vue chrétien : un fragment considérable de la Vraie-Croix, qui lui fut donné par les religieuses de l'abbaye, lors de la fermeture de leur monastère.

Avant la révolution du siècle dernier, Fontaine comptait deux couvents. Le premier, dit le prieuré d'Embournel, suffragant de Fontevrault et fondé par Armand de Tiron et Robert d'Arbrissel, au *x<sup>e</sup>* siècle, d'abord assez considérable et occupé par des hommes, avait, peu à peu, beaucoup perdu de son importance. Celui des dames, au contraire, appartenant au même ordre, était très florissant. Ses propriétés, outre les bâtiments et sa vaste enceinte, fermée de murs, comprenaient d'immenses prairies d'un seul tenant, trois importants moulins à la suite l'un de l'autre, les terres du Vivier et de Pompignac, enfin la forêt considérable dite des Dames. On y comptait en dernier lieu trente religieuses parfaitement installées, ayant chacune son appartement.

Elles tenaient un pensionnat de jeunes personnes appartenant à de grandes et riches familles, à l'éducation desquelles elles se consacraient et qui y apprenaient même les arts d'agrément. L'existence de ces deux maisons avait valu la prospérité au village, dans lequel on avait établi des marchés tous les lundis et des foires très suivies, dont une durait huit jours. Les marchés du lundi furent cédés à Champagne par les religieuses, sous la condition que le champ de foire de Fontaine, qui appartenait à Champagne, leur serait donné et qu'elles auraient le droit de s'approvisionner, avant toutes autres personnes, aux marchés dont elles faisaient ainsi l'abandon. D'autre part, les moines du prieuré avaient accordé, moyennant le paiement d'une rente insignifiante (un setier de froment et deux chapons), un espace étendu de terrain et de bois, formant ce qu'on appelle aujourd'hui le communal de Villars. Ce fut là pour Fontaine l'âge d'or. Avec les monastères a disparu sa fortune. L'église des religieuses a été démolie ; celle du prieuré, détruite en grande partie, sert de grange, et son campanile de colombier. Le village n'est plus qu'une dépendance de Champagne ; il a pourtant conservé trois foires sur les dix existant dans la commune. La dernière dure trois jours. C'est là le seul reste de sa splendeur antique. Le mobilier des convents a été mis au pillage après le départ de ceux qui les habitaient. Des quatre cloches, il n'en est resté qu'une, celle de l'église du bourg. Quatre reliquaires, outre celui contenant la Vraie-Croix, sauvé par une personne pieuse, ont été remis depuis par une famille respectable à M. le curé. L'ancien territoire de la bourgade déchue ne contient plus que 497 habitants, dont 180 résident à Fontaine même. Triste décadence.

M. l'abbé Gilbert-Aumont, desservant de Champagne, paroisse à laquelle Fontaine est réuni maintenant, a trouvé dans une maison de ce dernier village un curieux parchemin

qu'il cite dans son intéressante notice et qui prouve combien les mœurs d'alors différaient de celles d'aujourd'hui. En 1741, un nommé Néron, homme mal famé, digne de son nom, vivait dans le bourg. Il avait commis notoirement plusieurs vols et était connu comme étant d'une violence extrême et fort dangereux. Il y avait douze ans qu'il exerçait autour de lui son honnête industrie, lorsqu'il commit un éclatant méfait, en s'emparant d'une certaine quantité de froment au préjudice d'un de ses voisins, le sieur Rousseau, qu'il blessa grièvement d'un coup de fusil, de même que la femme Bloy qu'il prenait pour la femme du dépouillé. Décrété de prise de corps pour cet acte, il se retrancha chez lui avec des armes, et l'archer chargé de son arrestation fut obligé de requérir plusieurs habitants de lui prêter main-forte. Néron alors mit le feu tranquillement à son habitation et à celle de Rousseau qui la joignait, et de deux coups de fusil étendit morts l'exempt de la police et un homme qui, monté sur le toit, essayait d'arrêter l'incendie. On fit sonner le tocsin et à peu près toute la population, tant de Fontaine que des hameaux voisins, accourut pour assurer le triomphe de la loi. Néron furieux sauta de sa galerie, s'élança sur les arrivants et fit feu sur eux à plusieurs reprises. Se voyant en danger, les personnes menacées dans leur vie saluèrent, par une décharge générale, ce forcené, qui tomba mort. Le drame était fini ; mais la justice s'empara de l'affaire : on ne badinait pas en ce temps-là avec l'existence d'autrui, quel qu'il fût, et ceux qui s'étaient défendus furent poursuivis comme homicides ! Une supplique en leur faveur fut adressée au souverain, et le monarque, usant de son droit de grâce, leur pardonna par lettres-patentes, en date de mai 1743, à condition de donner préalablement satisfaction à la partie civile. C'est l'original de ces lettres de grâce qui a été découvert par M. le curé.

Lors du remaniement du territoire français, à la suite de

la tempête commencée en 1789, Champagne fut érigé en chef-lieu de canton. Mais sa position à l'extrémité de celui-ci, sur la frontière de l'Angoumois, a fait transférer la justice de paix à Verteillac, qui est beaucoup plus central. En compensation, Champagne-Fontaine a gardé des foires nombreuses et importantes (ses marchés du lundi ne comptent guère). Il est, de plus, la résidence d'un percepteur et possède un bureau de poste aux lettres. Un notaire et un médecin y sont établis. Malgré la bonté d'une très grande partie de son territoire, son air salubre et ses nombreux avantages, sa population a décru; de 1,600 elle est tombée à 1,246. Quelques personnes croient que cela tient à la cherté et à l'agrandissement des domaines, les petits propriétaires vendant quelquefois pour acheter ailleurs des terrains d'une étendue plus considérable, parfois meilleurs et cependant d'un prix moins élevé. A cette raison il faut en ajouter sans doute d'autres de diverses natures, transitoires, espérons-le, pour la plupart.

Mon équipage s'étant un peu reposé, mon conducteur ayant, à sa guise, pris, en revenant à chaque minute me dire de ne pas m'éloigner parce que nous allions repartir, tout le temps jugé par lui convenable pour remplir deux ou trois commissions dont il avait à s'acquitter à Champagne dans ses intérêts et de la part de ses amis et connaissances, ayant, pour se témoigner à lui-même sa satisfaction d'avoir rendu service, absorbé de larges libations de bière, afin de se rafraîchir, chose utile par la température embrasée du jour, j'ai repris le cours de mon excursion. En partant, nous contourrons en montant une étroite vallée à l'origine de laquelle apparaît une habitation considérable dominant la petite fissure par laquelle s'échappe un filet d'eau sorti d'un réservoir et d'un vivier, fils d'une source abondante, et commandant des prairies assez maigres, des récoltes peu brillantes, des bois et ce qui fut de

florissants vignobles, en l'honneur desquels on avait élevé les vastes constructions que nous apercevons, et où il n'entre plus, hélas ! une goutte de vin, le phylloxera-vastatrix ayant sans miséricorde asséché toutes les veines des souches d'où coulait le nectar et qui maintenant ne servent plus qu'à faire du feu, lequel n'est pas un feu de joie ! Nous laissons de côté ce lieu désolé ; bientôt nos tristes impressions s'effacent en partie.

C'est que nous touchons Venduire qui, pour tenir plus de place, s'est divisé sur le bord de la route en trois sections séparées l'une de l'autre par un assez grand intervalle. Dans la première, nous voyons entassées de lourdes gerbes de froment, à côté d'une aire couverte d'un tapis doré de tiges de la céréale par excellence, sur lesquelles, comme sur des lits moelleux, en attendant qu'ils les frappent en cadence et à grand bruit, avec les fléaux déposés près d'eux, dorment, ou sont à demi couchés, dans des poses qui ne manquent pas d'une certaine noblesse, des paysans jeunes et vieux et des femmes aux grands yeux noirs qui nous regardent d'un air étonné ne comprenant pas que l'on puisse, avec cette chaleur et le vent du midi qui l'augmente, circuler sur ces hauteurs à deux heures, quand une affaire indispensable ne semble pas vous y contraindre. Elles ont l'air de se dire l'une à l'autre, en parlant de nous : Ces étrangers y pensent-ils ?

Le vent qui souffle à travers la montagne,  
*Les rend-il fous ?*

Pas le moins du monde, Mesdames ! On n'est point fou de venir à Venduire, et lorsqu'on l'a vu, l'on ne se repent pas de cette petite course comme d'un acte de démente. Un peu plus loin, devant trois ou quatre maisons formant le second détachement, nous apercevons un grand nombre d'ins-

truments d'agriculture qui viennent de servir et qu'abandonnent les attelages ruisselants de sueur. Enfin, plus haut apparaît l'église, de jolie forme, bien réparée, avec un clocher carré gracieux, mais dont l'intérieur n'offre rien d'intéressant. Vis-à-vis, de l'autre côté du chemin, s'étend un magnifique parc, orné de massifs et d'arbres superbes entourant un château jadis résidence des Villedieu, maintenant appartenant à la famille Simonnet, dont le chef, un opulent banquier d'Angoulême, vient de mourir. Les servitudes dépendant de cette habitation sont très vastes; les terres et les prairies, largement déployées, étaient très bien tenues, et naguère on faisait, dans ces domaines, naître de nombreux sujets de l'espèce chevaline. Cette industrie existe encore sur le territoire de la commune et dans ses environs, et l'on me cite un riche cultivateur qui possède de quinze à vingt juments pour la reproduction et élève tous les ans de nombreux poulains, nourris dans ses gras pâturages. Autour de Venduire, le sol est d'excellente qualité; les récoltes pendantes sont, malgré la sécheresse, en fort bon état, et nous remarquons çà et là quelques vignes se soutenant toujours.

Changement soudain et complet! Nous suivons le faite des cimes dont les sinuosités séparent les bassins de la Pude et de la Nizonne. Au loin, le regard embrasse mélancoliquement des coteaux gris sillonnant la contrée dans tous les sens, de La Valette jusque vers Saint-Séverin, dans la Charente, et en long et en large, tout autour de nous en Périgord. Les nombreux villages, riches naguère et qui disparaissaient sous la verdure des pampres chargés de grappes vermeilles, se montrent entourés de quelques champs où végètent des maïs, des pommes de terre, de rares betteraves et des topinambours que le paysan soigne avec affection, comme sa dernière ressource. Tout le reste est nu, désert, inculte. La vigne a disparu, et la tristesse

est partout. Plus rien où il y avait tant de vie, de feuillage et de riches produits, sources d'une heureuse aisance due à l'arbrisseau de Noé ! C'est le désert où l'homme cherche inutilement sa fortune évanouie ! Et dire que cette dévastation générale, immense, radicale, est l'ouvrage d'une petite bête presque invisible ! Ah ! que les bêtes peuvent donc causer et causent de mal en tout genre !

Au fond d'une coupure sèche, Nanteuil cache les deux ou trois maisons qui composent son chef-lieu, près de sa vieille église, maltraitée au-dehors, où l'heure est indiquée par un cadran solaire placé sur le sommet d'un de ses contreforts, à l'est ! L'édifice, voûté en berceau à l'intérieur, est, du reste, propre et bien tenu. Sa nef et son unique bas-côté ont bien meilleure apparence qu'on n'ose l'espérer en entrant. A quelques pas de là, nous retrouvons la riche vallée de la Pude, où l'on fauche en ce moment d'abondants regains, et où maïs, pommes de terre et racines fourragères font plaisir à voir. Mais nous l'abandonnons presque aussitôt pour rentrer dans la montagne. Nous gravissons ! gravissons ! gravissons ! Enfin nous sommes en haut ! Spectacle inattendu, tout l'occident du canton de Verteillac est à nos pieds ! Nous en occupons l'un des points les plus élevés. A droite, nos regards plongent dans l'Angoumois, au nord dans le Mareuillais, à gauche dans le pays de Montagnier, en rasant la hauteur rivale sur laquelle s'élève le clocher de Bertric-Burée ; au sud, dans le territoire de Ribérac, jusqu'au seuil de celui de Sainte-Aulaye. C'est une longue succession de chaînes grises, dénudées par le phylloxéra, pointillées de taches vertes annonçant des champs de maïs, de racines et de fourrages, et séparées par d'étroits vallons où serpentent des cours d'eau fécondant de riches prairies et de vigoureuses cultures. Nous comptons les bourgs, les villages, les hameaux, les maisons isolées. Là-bas, La Chapelle-Grésignac, Ven-

doire, les pentes de Cherval, de Gouts-Rossignol ; ici, le tertre de Bertric ; plus près, sur son renflement arrondi qu'il couvre avec amour, Verteillac, au milieu de ce cirque, où son clocher se dresse vers le ciel pour annoncer sa suprématie et comme pour demander grâce à Dieu pour les malheureux viticulteurs. Presque à nos pieds se montre, dans une gerçure, Bouteilles, nom prédestiné, de circonstance il y a peu de temps, aujourd'hui cruelle ironie ! Bouteilles, avec son église curieuse à la tour épaisse, ses deux ou trois habitations et le château de la Richardie. En arrière apparaissent des paroisses ruinées par le fléau, dans la Charente.

Descendons. Touchons St-Martial-de-Viveyrols. Arrêtons-nous deux minutes pour visiter son église modeste à l'extérieur, intéressante au-dedans, à coupole avec piliers surmontés d'arcs en ogives et des vitraux sévères. Examinons les préparatifs qui se font sur le bord de la route pour réparer la belle cloche gisant sur la place, où elle attend son rajeunissement, et rentrons à Verteillac en traversant le ruisseau de la Sauvanie. Nous arrivons à cinq heures du soir ; je secoue la poussière qui couvre mes vêtements, fais un bout de toilette, et, après dîner, sous la conduite de M. le doyen, me rends chez deux de nos sociétaires. Chez M. Coudret, ancien maire de la ville (1), nous sommes parfaitement reçus par sa famille et par lui, et trouvons une bonne et nombreuse compagnie, au milieu de laquelle nous passons d'agréables instants. Le maître et la maîtresse du logis nous comblent de prévenances, et le premier veut bien me promettre de me fournir, sur le canton de Verteillac, une notice détaillée (2).

---

(1) Il l'est de nouveau maintenant.

(2) Il a eu la bonté de le faire, comme on le verra plus loin.

De là nous allons frapper à la porte de M. Amadien, qui fut président du comice, malheureusement éteint depuis, et qui est un viticulteur émérite. « J'ai, dit M. le docteur Guyot, dans son *Rapport officiel sur la viticulture du centre de la France*, pris le dessin d'une vigne dans une vieille joëlle dont toutes les vignes pouvaient compter plus de cent ans d'existence, chez M. Amadien, dans sa belle propriété de Malines, près Verteillac. Nous avons compté soixante et treize grappes sur le pied en question. M. Amadien m'a dit qu'il récoltait dix à douze hectolitres de vin par 400 souches pareilles, ce qui répondrait à 120 hectolitres à l'hectare, si les rangs, au lieu d'être à 4 mètres, 6 mètres ou 8 mètres, étaient disposés à 2 mètres, sans cultures intermédiaires (1). » J'aurais été charmé de renouer connaissance avec mon ancien et savant correspondant, d'apprendre de lui le résultat actuel de ses travaux et de ses observations, mais, par malheur, il était absent. Nous fûmes introduits, néanmoins, et M<sup>me</sup> Amadien nous fit avec grâce les honneurs de son salon. Nous attendîmes facilement, on peut le croire, en causant avec cette femme distinguée, mais le temps s'écoule et M. Amadien ne rentre pas. Prolonger notre attente n'est pas possible, et il serait indiscret d'ailleurs d'abuser plus longtemps de la complaisance de celle qui nous a bien voulu tenir compagnie. Neuf heures sonnent, c'est le moment de la retraite, et je prends congé, triste d'avoir manqué ma seconde visite, heureux du succès de la première.

Le lendemain, après une nouvelle et courte promenade dans Verteillac, je trouve à la porte de la maison curiale

---

(1) Extrait de la *Monographie de l'arrondissement de Ribérac*, par M. de Lentillac. (*Annales de la Société d'agriculture de la Dordogne*, année 1871, pages 575 et 574.)

une voiture qui nous attend, M. l'abbé Desmesures et moi. C'est celle de M. de Jaurias, qui est venu nous prendre pour nous conduire chez lui. Nous suivons la route de Nontron, ombragée de mûriers blancs qui y furent plantés lors des succès des sériciculteurs de Ribérac et qui attendent maintenant le retour du temps favorable à l'éducation lucrative des vers à soie dans nos contrées. La végétation n'est pas mauvaise, excepté pour la vigne, surtout en plaine, jusqu'après la Sauvatie. Elle faiblit ensuite, mais reprend vigueur aux environs de Cherval, qu'environnent de bonnes terres et où nous entrons bientôt, ayant passé non loin du Sourbier, propriété comme naguère par ses vignobles, actuellement frappés de décadence ; des Pouyades et du château de Tranchard. Nous voyons dans le bourg, d'ailleurs sans importance, battre au fléau de tous côtés. Je regrette qu'on ne le fasse pas autrement. Nous remarquons une école communale affectant les dehors d'une maison de plaisance, couverte en ardoises et entourée d'un joli bosquet, ce me semble. L'église, au clocher bas et carré, fort remarquable à l'intérieur, est en style byzantin à quatre coupes, séparées par des arcs de travée en ogives, fort propre et possède de belles verrières. Seulement on a oublié de les harmoniser avec l'architecture de la nef, et ces compositions, de dessin moderne, forment un contraste fâcheux par leur dissonance avec le vaisseau qu'ils devraient compléter en le décorant. Nous traversons de nouveau la Pude qui coule en deux bras dans un petit vallon, grâce aux usiniers qui détournent la plus grande partie de ses eaux pour leur usage. On irrigue quelque peu les prairies voisines, mais pas assez. La seconde branche du ruisseau à peine dépassée, le terrain change subitement d'aspect et de qualité.

Il devient tout à coup rouge clair, semé de débris calcaires. Le sol est léger et peu profond. Les récoltes n'y

trouvant que des ressources insuffisantes, et ne pouvant pénétrer la roche placée à quelques centimètres seulement au-dessous de la surface, souffrent beaucoup de la sécheresse. Leur rendement, faible d'habitude, y sera, cette année, des plus minimes, quant à celles d'automne. Les arbres n'y paraissent pas très beaux. Cependant les noyers qui nous accompagnent toujours, ces commençaux fidèles du Périgord, trouvent le moyen d'y vivre, d'y pousser vigoureusement et là, comme ailleurs, cet été, sont chargés de fruits. Mais que de vastes espaces couverts comme d'un voile de tristesse par les tiges grêles et grisâtres et la fleur sèche et fibreuse de la carotte sauvage, funèbre linceul sous lequel l'œil découvre douloureusement les noirs squelettes des vignobles morts ! Perte immense ! Qu'apercevons-nous en effet à l'horizon ? A gauche, le joli clocher de Gouts émergeant d'une église en lambeaux que l'on devrait réparer ; sur la droite, les maisons d'un hameau dont le nom harmonieux réjouissait les buveurs fins gourmets rappelant que les produits de ce cru sont dignes d'être célébrés par la voix incomparable du plus charmant chanteur de la création : Rossignol ! en un mot, voilà le territoire que nous foulons en ce moment ! C'est ici Gouts-Rossignol, ce plateau renommé qui donnait les vins les plus réputés de tout le Périgord septentrional, plaine opulente où le cultivateur heureux voyait ses tonnes alourdies par un liquide généreux dont la vente remplissait d'écus sonnants ses bahuts et sa bourse. De ces verdoyantes parures de ses champs, de ces milliards de ceps chargés de présents dont il était si fier, voyez tout ce qui reste ! Quelques lignes de joëlles qui se défendent encore languissamment, et tout autour l'obscur manteau de la misère, émaillé d'espace en espace par de maigres produits, maïs, pommes de terre, betteraves, topinambours qui serviront peut-être à fabriquer de l'alcool, dernière et faible ressource pour le

propriétaire ; de chétifs sainfoins, de rares lambeaux de prés naturels. Au milieu de ces terres désolées apparaissent de confortables résidences jadis fières de leurs riches enclos de vignes et maintenant témoins attristés de leur perte ! Naguère entourées de ceintures d'or, enfermées aujourd'hui dans un vrai cilice, quand verront-elles reparaitre leur richesse envolée ?

Un noble édifice surmonté d'un paratonnerre et précédé d'une cour élégante toute fleurie, nous reçoit sur son peron. Nous entrons à Jaurias, et pendant que M. l'abbé Desmezures se prépare à célébrer la messe, le châtelain mé montre les belles dépendances de son habitation, dans lesquelles, sous la même ligne de toitures, se trouvent réunies : une belle étable pour les gros animaux, une vaste remise et un cuvier où la vendange était amenée dans les vaisseaux qui devaient la recevoir, au moyen d'une grue qui, facilement, enlevait des poids énormes. Cet instrument, par malheur, n'aura pas grand'chose à faire cette année. Il y a, toujours dans le même bâtiment, un compartiment où sont réunis plusieurs instruments perfectionnés, d'un usage habituel dans la réserve, notamment : un semoir, une fanneuse et un râteau à cheval. Le jardin, situé tout à côté, contenait de nombreux carreaux de légumes, en assez bon état, grâce à un ingénieux système d'arrosement y conduisant, du bas du tertre, l'eau dans plusieurs bassins alignés l'un après l'autre et où on la puise à volonté. Pour le moment le moteur était en réparation. Au fond, vers le nord, M. de Jaurias a établi plusieurs lignes de vignes américaines qui réussissent très bien dans cette petite pépinière. Deux rangées doubles de *Jacquez* en joëlles se distinguent particulièrement, un peu au-delà, par leur extrême vigueur. M. de Jaurias est parvenu à en réussir un assez grand nombre de boutures. Peut-être par des portegreffes choisis parmi les espèces les plus résistantes,

pourrons-nous sauver nos meilleurs cépages français en attendant la fin de l'épidémie. Dieu le veuille (1) !

En revenant, nous sommes entrés dans la chapelle, admirable édicule par sa nef, dont la voûte est toute chargée d'ornements sculptés remarquables. Elle a été construite sur les dessins de M. de Jaurias père, ingénieur distingué, s'inspirant de l'architecture de l'oratoire du château des Talleyrand, à Mareuil. Au salon nous avons été présentés, M. le doyen de Verteillac et moi, à la tante de notre Amphitryon, Mlle de Jaurias, qui nous

---

(1) Avant de faire paraître ce récit, dont la publication a été, comme celle des précédents, retardée par les circonstances, j'ai tenu naturellement à pouvoir mettre les lecteurs au courant de ce qui est advenu, depuis mon excursion, au sujet des essais de vignes d'Amérique pour l'avenir de la viticulture, dans le cru de Gouts-Rossignol. J'ai donc écrit à M. de Jaurias, et peu de jours après j'ai reçu la réponse que je transcris ici presque littéralement, n'en omettant que les passages n'ayant pas trait au sujet qui nous occupe. Mon honorable correspondant s'exprime en ces termes :

« En me demandant des renseignements sur les vignes américaines, vous me prenez par mon faible. Je considère en effet les cépages résistants comme la seule planche de salut qui nous reste. Dans nos terrains légers, à sous-sol rocheux, l'application du sulfure de carbone revient à un prix tel qu'autant vaut dire qu'elle est impossible. L'eau manque pour faire l'emploi des sulfo-carbonates. Mes premières plantations datent de 1880. Jusqu'à présent *tous les cépages sans exception sont magnifiques*. Voici le détail des variétés essayées, avec la date de leur première plantation :

*Estivalis* (producteurs directs). — *Jacquez* 1880, *Herbemont* 1880. Ont donné du vin en 1882 et 1885 ; très coloré, bon. *Cynthiana* 1882.

*Porte-greffes*. *Riparia*, *Solonis* 1880. Cinquante racines de ces deux variétés plantées cette année là, m'ont permis de constituer une pépinière et m'ont fourni, cet automne, 12,000 boutures. *Clinton* 1880, *Yorcks-Madeira* 1882, *Rupestris* 1882, *Viala* 1885. *Taylor*, 1883.

*Hybrides blancs* : *Elvira* 1880. A donné du vin mauvais. *Noat*, *Triumph* 1885.

*Hybrides rouges* : *Canada* 1882, *Othello* 1882 (A l'air de réussir.)

a fait un accueil plein d'aménité, et nous avons bien regretté de ne pouvoir l'être également à Mme de Jaurias, en ce moment aux bains de mer, avec sa jeune fille. Après le déjeuner, M. l'abbé Desmesures nous ayant quittés pour aller visiter ses confrères des paroisses voisines, nous sommes descendus, mon hôte et moi, dans le vallon. Un grand bassin ovale, entouré de roseaux, comme le Rhin aux pieds du mont Adule, et sur les bords duquel abondent les poules d'eau, déroule une nappe limpide, garnie de nénuphars flottants, alimentée par cinq grosses sources

---

*Sanusqua*, *Emly* 1885, *Huathidgton* 1885, *Hybride Rupestris* a 2, 1885.

Je n'ai point l'intention de cultiver ces 19 variétés. Si j'en ai mis autant à l'étude, c'est pour arriver à trouver la meilleure pour mon terrain. Je suis, par avance, assez embarrassé pour choisir; tous les cépages réussissent. Cependant parmi les *Astivalis*, je donne la préférence à l'*Herbemont*, moins sensible que le *Jacquez* à la coulure, au mildew et à l'antrachnose. Le *Cynthiana* est planté depuis trop peu de temps pour que je puisse me prononcer. Parmi les *Porte-greffes* je ne dis rien du *Viala* et du *Taylor*, plantés seulement l'année dernière. Le *Riparia* et le *Solonis* sont de vigueur admirable, mais, je ne sais pourquoi, je fais au moins autant de fond sur le *Yoreks-Madeira* et le *Rupestris*. Si ces deux cépages tiennent ce qu'ils promettent, je les considérerai comme les porte-greffes par excellence des terrains secs et pierreux. Ils ont l'avantage de donner du raisin directement. Ce raisin n'est pas précisément mauvais à manger; on pourrait en faire un vin buvable. Quoique le *Clinton* ait admirablement réussi, je n'ai pas osé le propager, tellement il est attaqué. J'ai fait greffer en chasselas les pieds que je possédais. Les greffes de l'année dernière sont couvertes de raisins. Celles de l'année poussent toutes.

Quant aux *Hybrides*, il n'y pas grand'chose à en dire. Ce sont, à mon avis, des plants à l'étude. On ne pourra se prononcer sur leurs avantages que dans quelques années. J'excepte la *Noat* et l'*Elvira*, cultivées depuis longtemps, mais qui donnent un bien mauvais vin, utilisable seulement pour la chaudière. L'*Othello* résiste depuis sept ans chez M. Piola et promet beaucoup à Jaurias.

J'arrive maintenant aux greffages. Je n'ai commencé que l'année dernière

qui s'ouvrent au fond de sa coupe et par un petit ruisseau arrivant d'un peu plus haut. La profondeur de ce lac paisible, fort grande au-dessus des fontaines qui sourdent dans sa partie la plus basse, n'est pas, sur le reste de sa surface, moindre de 7 à 8 mètres. A l'entrée de son déversoir était établi un moulin, converti maintenant en métairie où l'on battait le froment au moment de notre arrivée. Cette opération s'effectuait au moyen d'une petite machine à bras, transformée en instrument à manège, mis en mouvement par une paire de bœufs, et qui s'acquittait fort bien de son devoir. Elle provenait de chez un voisin et ne servait que par

---

et n'ai fait que la greffe anglaise à la machine Petit ; opération sur table. Sur 500 essais, j'en ai réussi la moitié environ. Cette année-ci j'ai fait 2,000 greffes, dont 1,500 sur table à la machine Petit et 500 en place à la greffe anglaise, avec la machine Prades, 200 sur place en fente simple sur *Clinton* de quatre ans. Ces 2,000 greffes me donnent les plus grandes espérances ; presque toutes ont poussé. Je sais qu'il n'est pas possible de tirer de là la conclusion que les greffes sont réussies. Ce n'est qu'à l'automne qu'on est sûr de la soudure. J'irai même plus loin, ce n'est que l'année d'après qu'on peut savoir ce qu'elles sont réellement. Certaines greffes qui n'avaient qu'un très petit point de soudure, m'ont donné des pousses magnifiques ; on ne peut évidemment compter là-dessus pour créer un vignoble d'avenir. Je suis d'avis de butter très fortement les greffes et de ne défaire la butte qu'au printemps suivant.

En somme, j'ai commencé en 1880 avec peu de vignes et je me trouve, au bout de quatre ans, avoir trois hectares de plants, en y comprenant mes pépinières. J'ai fait, l'année dernière, 25 litres de vin. Cette fois, je n'en aurai pas davantage à cause des intempéries subies par le raisin en fleur. Je n'espère pas avoir de production sérieuse avant 1886, tous mes pieds étant sacrifiés pour produire le plus de bois possible.

Mon exemple commence à être suivi. L'année dernière, quelques personnes ont planté ; mais surtout du côté de Mareuil cette année, où il est venu se joindre à nous de nouveaux adeptes.

A ma connaissance, il y a des vignes américaines :

Chez M. Coudret, maire de Verteillac ; chez M. de Badillac, à St-Mar-

occasion, une machine à vapeur étant d'ordinaire chargée de ce soin sur les domaines et la réserve de la propriété. Le barrage fait marcher la pompe, qui conduit au château le contingent nécessaire pour les arrosages, et qui se trouvait alors démontée chez un mécanicien chargé d'augmenter sa puissance et son débit. On profitait de son chômage pour consolider l'écluse qui laissait filtrer beaucoup trop d'eau. Le ruisseau s'échappant de ce vaste réservoir n'est autre que la Pude, qui prend ici naissance et part de ce point pour aller engager vers Auriac, avec la Nizonne,

---

tial-de-Viveyrol ; chez MM. de Gandillac, même commune : Dereix, Dusagne et Malaurie, instituteur, ces trois derniers à Gouts-Rossignol. »

Cette communication ne peut manquer d'être accueillie par les viticulteurs avec intérêt, surtout par ceux dont les vignobles se trouvent placés dans des conditions analogues à celles du cru de Rossignol. Le greffage, bien plus que la production directe des cepages d'outre-mer, me paraît y être à sa place. Nous ne gagnerions probablement rien à introduire sur notre territoire la culture *pour eux-mêmes* de plants ne donnant que des vins inférieurs aux nôtres comme qualité, tandis qu'en se servant d'eux pour porter nos bonnes espèces, comme on se sert du prunier sauvage pour obtenir des abricots parfumés, nous avons chance de sauver nos excellents produits recherchés du monde entier, en attendant que, la crise étant passée, il nous soit permis de les propager de nouveau francs de pied, avec plus de soin et d'assiduité qu'autrefois. La greffe de nos précieuses variétés de raisins de vignes sur les sujets américains paraît s'imposer, dans les endroits du moins où nous ne pouvons espérer d'arracher nos vignobles au terrible destructeur en employant d'autres moyens qui nous les conservent tels qu'ils ont toujours existé jusqu'à présent et cela sans occasionner de dépenses hors de proportion avec le but poursuivi. Maintenons ce qui résiste victorieusement de nos anciennes cultures en les fortifiant par des engrais et des amendements, sauvons celles qui périssent en leur appliquant des insecticides respectant l'intégrité de leur organisme, là où c'est possible économiquement ; greffons ailleurs sur racines du Nouveau-Monde avec circonspection, suivant les espèces et suivant les lieux.

une partie d'échecs qu'elle perd définitivement, après avoir brouillé plusieurs fois le jeu de sa supérieure, qui ensuite l'entraîne domptée dans la Drôme, à l'ouest de Ribérac.

A la sortie de son berceau, la nouvelle-née coule si lentement que son cours est à peine sensible et que les prés qu'elle baigne étaient, par suite, fort marécageux. M. de Jaurias père les a fait exhausser par de nombreux apports de terre, sur une grande longueur; et maintenant ils donnent des masses de bons foins. Quelques points, de peu d'étendue, restent encore humides et envahis par les joncs, mais ils vont être l'objet d'améliorations complémentaires et ne tarderont pas à être totalement assainis à leur tour. Au-dessus les terrains sont maigres et peu propres à la production des céréales et des racines. On y avait établi une luzernière, mais elle n'a pas eu de succès, le sol manquant de profondeur. La vigne avait pris en pitié ces espaces faibles et rougissants de la hauteur. Elle en avait fait un *Eldorado*. Le phylloxéra, malfaisant parasite, qu'elle avait accueilli et nourrissait charitablement, l'a tuée. Ce printemps on a eu quelques jours l'espoir de la voir revivre. Un carré presque anéanti semblait revenir à la santé; maintenant il décline de nouveau, si rapidement même qu'il a regagné, vers la tombe, le temps perdu. Le progrès agricole dans ces parages n'a pas, chez les colons, sérieusement pris pied jusqu'ici. Cela tient à ce que devenus riches par la vigne, ces travailleurs lui consacraient tout leur temps, toute leur intelligence, négligeant le reste comme appoint insignifiant. L'état actuel des choses va, nécessairement, modifier leur manière d'agir à cet égard et le malheur leur aura été utile en cela. Souhaitons que leur conversion soit prompte et que le Ciel les récompense de cet heureux revirement d'idées, en leur octroyant de nouveau des flots de vin pour lequel ils ne négligeront

plus leurs froments, leurs fourrages et leur bétail. Nous nous sommes avancés un peu plus dans la campagne vers l'occident. Du point où nous nous sommes arrêtés, on ne voit, à grande distance, que des cadavres de vignobles; nous sommes revenus navrés sur nos pas.

Chemin faisant je me suis fait expliquer par notre collègue le mode de culture de la vigne et de confection du vin, au temps, à peine évanoui à l'horizon, où le cru de Rossignol était dans toute sa gloire. On va voir que ce renom, déjà bien légitime, aurait pu facilement s'agrandir encore avec de meilleurs procédés de choix des cépages, de soins à ceux-ci et de vinification. Depuis plus d'un siècle, peut-être deux, les vins de cette côte jouissaient d'une grande réputation et étaient achetés avec empressement par les négociants et les consommateurs du Haut et du Bas-Limousin, de la Marche et d'autres contrées. On cultivait alors en plein, méthode qui donne, en général, plus de qualité, mais moins de produit à surface égale que celle à joëlle et qui, en outre, emploie forcément plus de bras, le travail à la bêche y étant indispensable, les façons plus longues, vu le nombre de ceps à soigner, et les engrais ne pouvant s'y répandre avec la même facilité. La main-d'œuvre devenant rare et le prix du vin ne s'élevant pas en raison des dépenses faites, malgré la supériorité du produit obtenu de cette manière, on a été conduit à planter en lignes distantes de deux mètres et chaque pied à un mètre dans le rang. On pouvait ainsi travailler à la charue, et si les ceps étaient moins nombreux, il était permis cependant de compter sur un rendement presque égal, souvent même supérieur, à l'hectare. On paraît de la sorte à un notable inconvénient il est vrai, mais en perdant un peu sur la bonté de la récolte; l'inconvénient était plus que compensé par l'avantage. Il aurait pu même disparaître tout à fait si l'on eût résolument substitué les cépages à

vins fins, moins sensibles à la gelée printanière, parce qu'ils débourent plus tard, et adaptés à la nature du sol, aux plants communs qu'on continue par trop à garder dans la contrée par habitude. En noir on employait surtout la douce noire, le balzac, et le saint-rabier, auquel il eût été bon de joindre un peu de Carmenet et de Côte rouge fine ; en blanc, l'on avait la douce blanche, le sauvignon (excellente espèce si c'était le véritable) et malheureusement la folle blanche, qui ne peut se tailler qu'à court bois, devant être exclusivement réservée pour la chaudière, et à laquelle il est fâcheux qu'on n'ait pas songé à substituer le blanc sémillon, espèce du plus haut mérite, réussissant autant que la folle sous notre climat, se pliant à merveille à la taille longue et, malgré son titre d'habitant d'élite des grands crus, chargeant beaucoup, contrairement à l'usage de ses pareils.

La plantation se faisait à la barre, exclusivement avec des crossettes. D'après le système de joëlle adopté de puis une vingtaine d'années, par les motifs exposés plus haut, on arrivait à mettre 5,000 pieds à l'hectare. Aussitôt ceux-ci en place, la nouvelle vigne était labourée et souvent le sarment entier était recouvert d'une motte de terre. Pendant trois ou quatre ans on cultivait des pommes de terre dans les intervalles et l'on ne donnait pas d'autre façon, si ce n'est un léger déchaussage. A cinq ans la vigne entrait en production, mais n'arrivait à toute sa puissance que deux ans après. A partir du moment où elle était en rapport, elle recevait régulièrement trois façons : 1<sup>o</sup> Un déchaussage à la bêche en janvier ou février, 2<sup>o</sup> un labour, la rechaussant, en mars ou en avril ; 3<sup>o</sup> un binage en juin. Dans quelques cas, très rares, on procédait à un second binage quand l'herbe, trop vigoureuse, nuisait à la maturité du raisin. La taille se faisait après le déchaussage. Elle était courte et se pratiquait habituelle-

ment sur deux bras. On voit que les soins étaient sommaires : ceux pour la vinification l'étaient encore plus. Au moment de la vendange le raisin était foulé dans des comportes nommées *solis* dans le pays et que l'on vidait dans des futailles que le soir même on conduisait au chai. Au bout de deux ou trois jours (souvent plus chez les petits propriétaires), le contenu des pièces était versé dans les cuves et il y restait fréquemment au-delà de deux semaines. Puis on procédait à l'écoulage. Le vin une fois mis en futaille était soutiré une première fois en mars et une seconde fois en octobre ou novembre de l'année suivante. Les raisins noirs et blancs fermentaient ensemble dans la cuve, de sorte qu'un vin réussi provenait de, un quart de vendange blanche et de trois-quarts de noire. En général il se conservait assez passablement, malgré tout, et continuait à mériter sa vieille réputation ; mais, par suite d'un encuvage par trop prolongé, qui le prédisposait à cette maladie, il arrivait qu'il se *pupuit* facilement, accident dont la cause n'avait pas échappé naturellement à l'esprit perspicace et toujours en éveil de M. de Jaurias père. Aussi cet habile propriétaire, qui ne cessait de pousser ses métayers dans la voie des plantations rationnelles de vignes et qui était parvenu à créer un magnifique vignoble, faisait-il toujours encuver la vendange dans les 48 heures et ne la laissait-il jamais plus de sept à huit jours avant de l'écouler. Le résultat de ce procédé en démontrait l'excellence.

J'ignore à combien s'élevait par hectare la production moyenne dans les vignobles traités comme je viens de le dire et quel était en temps ordinaire le prix obtenu de cette quantité ; mais dans un des rapports de M. Lusseau chargé, de 1863 à 865, de faire en Périgord des tournées ayant pour but une étude ampélographique et viticole qui eût amené les meilleurs effets, si l'on ne l'eût pas tout à coup suspendue dans un but d'économie mal entendue, se trouve

le passage suivant se rapportant à sa visite chez un des principaux viticulteurs de la contrée, extrait qui peut aider à arriver à une estimation approximative des deux points recherchés, en même temps qu'il jette une lumière heureuse sur les procédés mis en œuvre à cette époque par les praticiens soigneux de la contrée :

« M. le baron de Vassal (1) possède un enclos important, situé sur un plateau argilo-calcaire et exposé en plein soleil. Les jeunes vignes sont plantées en ligne distantes de deux-mètres environ et à un mètre dans le rang. Elles sont travaillées à la charrue. Les vieilles, disposées à un mètre vingt, sur un mètre, sont travaillées, à bras. Malheureusement les premières sont tenues beaucoup trop basses et les autres beaucoup trop hautes. J'ai fait observer à M. de Vassal et à son régisseur combien les plaies faites le long des souches sont nuisibles à la santé et, par suite, à la durée de celles-ci. N'importe le système qu'on adopte, il faut élever la tige au moins à vingt-cinq centimètres et au plus à quarante en restant fixé à cette hauteur au moyen de rapprochements annuels.

» Sur des vignes de huit ans on a récolté, en 1863, vingt hectolitres de vendange par journal de 40 ares; en moyenne on a obtenu 10 barriques ou 22 hect. 50 à 23 hectolitres de vin par hectare. Les cépages sont : La *côte-rouge*, un peu de *piquetoul*, le *petit-fer* et la *folle blanche*. Tout le vignoble est à moitié fruits. Le cuvier est bien organisé; il y a une cave fort bonne, ce qui est rare. Les

---

(1) Peu après la publication de cette note de M. Lusseau, M. de Vassal, l'un de nos collègues les plus estimés, était enlevé par la mort à l'affection des siens, après avoir eu la douleur de voir descendre avant lui dans la tombe son fils, jeune homme de grand mérite.

vaisseaux vinaires sont des foudres contenant six hectolitres et des barriques ordinaires. Les vins sont de qualité et s'expédient sur Limoges ».

On voit le fort et le faible du vignoble. Ici les défauts étaient ceux de tous, les progrès appartenaient au propriétaire observateur qui avait de bons cépages tels que la *côte-rouge* et le *petit-fer*, malheureusement alliés encore au *piepoul* trop tardif pour la contrée et à la *folle-blanche*, dont l'Angoumois et la production de ses eaux-de-vie avaient engoué les possesseurs de vignes à vins de table. Remarquons aussi ce détail : une bonne cave *trop rare*. Ces deux derniers mots donnent la clef de bien des échecs en fait de conservation des vins. Qu'on s'en souvienne lors de la reconstitution de ces crus. Maintenant, pour répondre aux questions que j'ai posées plus haut, il faut admettre que M. le baron de Vassal était un viticulteur attentif, soigneux, intelligent devant nécessairement obtenir plus et meilleur que la moyenne du pays. Il avait dix barriques en 1863 par hectare. Mettons que ce fût beaucoup et que d'habitude il ne dépassât pas 8 barriques ; admettons également, pour être dans la vérité autant que possible, que chez lui, grâce à son travail et à ses procédés, il eût d'ordinaire 2 barriques par hectare de plus que ses voisins : restera pour la moyenne 6 barriques par hectare. A cette époque les vins n'étaient pas chers comme ils le sont devenus exceptionnellement par la suite, à mesure qu'ils se raréfiaient. Ils ne valaient guère peut-être pour les supérieurs que 70 fr. la futaille ; mettons ceux de la généralité des producteurs à 50 fr. seulement. Nous arrivons à ceci :  $6 \times 50 = 300$  fr. ; supprimons moitié pour frais, l'hectare de vignes à Gouts-Rossignol produisait donc *net* environ année commune 150 fr. au propriétaire ; c'était même là, je le crois, simplement un *minimum*. En conséquence il ne pouvait être

estimé valoir au-dessous de 3,000 fr., en comptant l'intérêt à 5 0/0. Combien vaut-il aujourd'hui ? Moins que rien : il coûte des frais à payer et ne rapporte ainsi que des déboursés. On pourrait peut-être l'utiliser pour y faire naître des truffes. Chose singulière, on agissait ainsi naguère, lorsque les vignes dépérissaient. Maintenant qu'elles ont disparu, l'on ne fait plus de plantations dans les terrains devenus improductifs. On a cessé quand il aurait fallu continuer plus que jamais ! Qu'on reprenne au plus tôt cette opération si fâcheusement arrêtée.

Je viens de parler du vin de Gouts-Rossignol, au lieu de dire de Rossignol tout court. C'est qu'en effet on ne le recueillait pas seulement autour du hameau qui lui a donné son nom, mais aussi sur toute l'étendue de la commune, même sur une grande partie, tout au moins, de celle de Cherval, bien que les deux territoires soient assez dissemblables. Une partie de la lisière du canton de Mareuil était aussi comprise dans ce périmètre chéri des amateurs.

Laissons à présent de côté les sols spéciaux qui lui étaient consacrés, étudions le reste des dépendances de Gouts-Rossignol et Cherval, et voyons dans quelles proportions il y existe d'autres ressources agricoles que la vigne et quelle est, à tous points de vue, leur importance respective.

*Gouts et Rossignol* ne font qu'un corps, n'ont qu'une aspiration et une voix depuis 1822, époque à laquelle ces deux localités cessèrent de former des municipalités distinctes. Elles ont un budget commun, nomment leurs administrateurs au scrutin général et non par section. Gouts est beaucoup plus considérable que Rossignol sous le rapport du nombre des habitants et de l'étendue de ses dépendances. Pourtant son annexe a conservé son église spéciale, où le curé de la paroisse va dire la messe tous les quinze

jours. Le sol qu'occupent ces deux frères unis est un calcaire rouge très riche en fer. Quelques faibles parcelles sont argileuses et portent dans le pays le nom de mouillères. L'assolement qu'on y pratique, en général, est biennal et se combine ainsi : première année froment, seconde année maïs, racines fourragères, pommes de terre. Les engrais sont loin d'être distribués en quantité suffisante pour répondre à une culture aussi épuisante. Il est vrai que de temps à autre un peu de fourrage vient donner quelque repos à la terre ; les plantes les plus employées dans ce but sont : en première ligne, le sainfoin qui dure trois ans, le trèfle conservé l'espace d'un an à deux, enfin la luzerne ; mais celle-ci seulement sur quelques lambeaux pouvant être considérés comme hors de rotation. Dans ces conditions, en fonds de qualité moyenne, le rendement annuel est approximativement : pour le froment de 12 hectolitres, le maïs de 25 sacs en épis (soit 8 en grain), les pommes de terre de 20 hectol. Dans les endroits naguère occupés par la vigne, et d'où elle a *complètement disparu*, la jachère renaît, et l'on ne peut y obtenir une récolte en blé, un peu supérieure à la quantité de la semence, qu'après avoir laissé ces terrains arides en repos pendant deux ou trois ans. Ils couvrent au *moins la moitié du pays* ! En ne tenant pas compte de ces espaces tristement stérilisés pour le moment, les prairies artificielles peuvent être estimées comme répandues sur le septième ou le huitième des terres arables. Elles fournissent de bons produits en trèfle et sainfoin. La commune renferme fort peu de prés naturels, mais ils sont excellents tant sous le rapport de la bonté du fourrage que par l'abondance en foin et regain, qui sont fauchés et engrangés l'un et l'autre. Les instruments améliorés sont rares ; on ne peut guère, sous ce rapport, citer que les charrues, et le perfectionnement, s'accroissant de jour en jour, des versoirs des araires. On élève beaucoup

de volaille, mais guère de bétail. Par contre, on engraisse avec succès toutes sortes d'animaux de boucherie et de basse cour.

Le pays n'a pas d'industrie particulière, et en fait de monuments de quelque ancienneté l'on ne peut citer que les restes d'un camp ou d'un poste fortifié appelé le Château-Rompu. Parmi les édifices récents et les centres d'exploitation bien entendue on doit signaler, outre Jaurias, le château de la Vassaldie commandant une belle terre dont le phylloxéra a détruit les grands vignobles en portant à cette propriété le coup le plus funeste. Mais Mme la baronne de Vassal, en face du fléau n'a pas faibli. Sans hésiter elle a de suite changé le plan de culture adopté jusqu'alors; elle a poussé ses métayers dans la voie des fourrages artificiels. Ses colons l'ont écoutée, ont suivi ses conseils, et si les revenus de cette belle exploitation ne sont plus aussi considérables qu'au temps où les vignes y florissaient, ils ne sont pas taris néanmoins, et l'on en retire de bonnes récoltes en froment. La commune a 25 kilomètres carrés et 881 habitants, 35 environ par kilomètre carré.

*Cherval*, séparé seulement de Gouts-Rossignol par la vallée de la Pude, est de nature toute différente. Le sol y est calcaire crayeux blanc, renfermant une certaine quantité d'argile, et beaucoup plus fertile que celui de sa voisine; mais l'assolement y est le même et les engrais n'y sont guère plus connus. Seulement, en conséquence de la meilleure nature du terrain, le produit moyen par hectare y est, en froment, de dix-huit hectolitres, en maïs de 30 sacs en épis (10 en grains), en pommes de terre de 25 hectolitres à l'hectare. Les prairies artificielles y réussissent bien. Les prés naturels y sont bons et beaux, mais plus ou moins, suivant qu'ils sont ou ne sont pas irrigués. C'est dans cette commune que les habitants de Gouts ont

la plupart de leurs prés permanents. Cherval afferme ses prés communaux, ce qui lui vaut beaucoup de revenus et amène l'amélioration rapide de la vallée de la Pude, qui n'était qu'un marais il y a peu de temps, au moins dans une certaine direction. Quant à l'engraissement, à l'élevage et à l'emploi des instruments améliorés, il n'y a sur ce point aucune différence avec ce qui se passe à Gouts-Rossignol. Ici aussi les vignobles ont largement souffert et vont s'annihilant. Il en reste encore quelques-uns d'indemnes, mais le nombre en diminue sans relâche. Leur vin est assez estimé ; bientôt il n'y en aura plus ; et les ceps couvraient naguère à peine un peu moins de la moitié de la superficie totale du territoire ! Comme Gouts, Cherval n'a pas d'industrie notable. Il s'y tient annuellement une bonne foire. Le château, portant le nom du chef-lieu du bourg que j'ai décrit plus haut, est intérieurement très beau. Dans la propriété qui l'environne, l'on voit beaucoup de prés ; et bien conduite cette terre reprendra facilement la valeur qu'elle avait autrefois. Non loin est le vieux château de la Feuillade, ayant encore ses créneaux et ses mâchicoulis et conservant la trace d'un pont-levis. Il appartient aussi à M. de Monteil. L'élégant castel de Tranchard a été très soigné par son ancien possesseur, M. du Chassaing de Ratevoutt, qui l'affectionnait beaucoup. Il a passé par héritage à l'un de ses fils, capitaine de cavalerie. Le Sourbier, à M. du Sourbier, et les Pouyades, à M. du Chazeau, sont deux terres dont l'exploitation, dirigée par des hommes actifs et intelligents donnent tous les résultats qu'on peut obtenir d'un bon métayage sagement conduit. Cherval, avec 19 kilomètres carrés, compte 913 habitants, c'est-à-dire 48 au kilomètre.

Énumérons maintenant les autres communes du canton et établissons quel est leur état comparativement entre elles, et ce qu'il offre pour l'ensemble. Il ne sera pas inutile de

mettre ce résumé en regard de ceux que j'ai déjà dressés, ou pourrai dresser encore, pour d'autres points du département. Je tire mes données des notes de plusieurs personnes, entre autres de celles de MM. de Tessières, d'Auriac et de Bertric-Burée, et surtout de celles que je dois à l'obligeance de M. Coudret, maire de Verteillac, qui a bien voulu mettre à cet égard sa grande compétence à mon service avec une extrême complaisance dont je ne saurais assez le remercier.

*Champagne-Fontaine*, que j'ai longuement décrit plus haut, avait beaucoup de vignes (plus de 500 hectares) et 278 hectares de taillis. On y compte environ 50 habitants au kilomètre carré.

*Vendoire*, sur lequel j'ai fourni tout à l'heure également de nombreux détails, a chaque année une foire. On doit noter l'étendue de ses prés naturels qui couvrent environ le quart de sa superficie. — 467 habitants pour 11 kilomètres carrés, un peu plus de 42 au kilomètre.

*Nanteuil*, dont je viens de m'occuper aussi, est pour sa majeure partie en terres labourables, vignes et prés; il y a relativement peu de bois; on y compte 687 habitants sur 13 kilomètres carrés; à peu de chose près, 53 au kilomètre. Il s'y tient le lendemain de la fête patronale une foire importante. Sur ses appartenances sont les restes d'une vieille forteresse appelée la *Mothe de Bourzac*, dont la construction remonte au xiii<sup>e</sup> siècle.

*St-Martial-de-Viveyrols*, dans les conditions analogues aux trois précédentes, c'est-à-dire dont j'ai parlé plus haut, possède beaucoup de terres labourables, de prés, de pâtis; des taillis et des vignes en assez grande quantité. Une

foire par an ; 655 habitants pour 12 kilomètres carrés, soit 54 par kilomètre.

*Verteillac*, également décrit déjà ; beaucoup de terres labourables (plus de 1,000 hectares), des vignes dont 302 hect. en plein et 107 en joëlles, en tout 409. 147 hectares de prés ou pâtis. La superficie est de 18 kilomètres carrés renfermant 1,146 habitants ou un peu moins de 64 chacun.

*Bouteilles-St-Sébastien*, que j'ai seulement entrevu de loin, a beaucoup de terres arables et jusqu'à 253 hectares de vignes en plein et en outre 107 en joëlle ; ses prés naturels couvrent presque 200 hectares. On y trouve, au lieu dit de Mazerat, une ville enfouie ; on en a retiré, à la suite de fouilles, des épées et des poteries remarquables. L'église du bourg est très ancienne et fort jolie. La commune a 14 kil. carrés à peu près et 557 habitants, environ 40 au kilomètre.

*Bertric-Burée*, où je comptais aller, n'a fait également que m'apparaître à l'horizon, mais je dois à l'obligeance d'un de mes cousins, M. de Tessières, qui habite cette commune, d'en pouvoir dire deux mots. Le pays est calcaire et arrosé seulement par des ruisselets sans importance. Le sous-sol est argileux, surtout à l'ouest. Le territoire, peu boisé, produit des céréales, des pommes de terres et d'autres menues récoltes. Les vignes qui donnaient d'assez bon vin, sont violemment attaquées par le phylloxéra ; la culture du tabac qui y avait pris de l'extension, n'y est plus autorisée, par suite d'insuccès récents dans ces dernières années. L'église en style roman date du XII<sup>e</sup> siècle. On croit qu'autrefois elle a été fortifiée. Il y a dans le bourg plusieurs souterrains. A deux ou trois kilomètres de distance existait une chapelle but de pèlerinages

nombreux, mais elle est ruinée depuis 1790, à ce point qu'il n'en reste plus trace aujourd'hui. Jadis, sur l'emplacement qu'occupe maintenant une maison connue sous le nom de la Serve, s'élevait un château-fort couronné de huit tours. Le village de Burée formait il y a peu de temps une municipalité distincte ; il est récemment venu renforcer celle de Bertric. Son église a été démolie. Il n'y existe actuellement qu'une chapelle renfermant un caveau de famille. Avec 16 kilomètres carrés, Bertric-Burée n'a que 582 habitants, un peu plus de 36 au kilomètre.

*Auriac.* Je dois encore à un M. de Tessières, également mon parent, les notes que je résume dans les quelques lignes suivantes. Le bourg est admirablement situé sur le penchant d'une colline, dominant en amphithéâtre la vallée de la Nizonne. Au-delà, les coteaux boisés de l'Angoumois reposent agréablement le regard. L'église, reconstruite à neuf, presque entièrement, est une des plus jolies du Ribéracois. Les terres au-dessous du chef-lieu sont de première qualité ; bien cultivées, elles donnent en froment, maïs et pommes de terre, d'abondantes récoltes. Cependant la gêne est grande, parmi la population agricole, les vignobles étant complètement détruits par le phylloxéra. Aucune industrie spéciale n'est pratiquée dans le pays. Près du chemin conduisant à la rivière se trouve une fontaine appelée *Lo foun Saint-Sarny* (la fontaine de St-Saturnin). On croit que ce pieux personnage s'est arrêté sur ce point du territoire d'Auriac en allant évangéliser le Poitou. Autrefois, paraît-il, on venait en pèlerinage à cette source, dont les eaux passaient pour avoir la vertu de guérir les malades.

C'est à l'extrémité nord de la commune, sur la limite la séparant de Nanteuil, que se trouve la Butte de Bourzac, d'où l'on jouit d'une vue charmante. Sur ce tertre existait

un château-fort entouré de fossés et ayant titre de prieuré; il en reste à peine quelques vestiges; il est pourtant facile de distinguer le tracé des tranchées entourant les remparts. Le dessous du mamelon est creux et percé de grandes galeries ouvertes dans le rocher et allant dans diverses directions. Plus près du bourg et toujours vers le nord, au lieu dit de la Reynerie, on a découvert d'autres excavations trouvant le bloc calcaire. Le fermier de la propriété, M. Hugon, labourait des rangs de vignes, lorsqu'un de ses bœufs s'enfonça jusqu'à la croupe dans une cavité ronde de la forme et de la dimension d'une ouverture de puits ordinaire. Il s'empressa d'opérer des fouilles, et, arrivé à 6 ou 7 mètres de profondeur, découvrit une entrée donnant accès dans un premier passage; il en trouva successivement trois autres. A l'extrémité de chacun d'eux la circulation est arrêtée par des éboulements de terrain. Tout porte à croire que ces souterrains communiquaient avec l'importante maison de la Reynerie et servirent probablement de cachette, notamment à l'époque de l'Emigration et de la Terreur. On a ramassé sur une banquette en pierre adhérente au rocher, et faisant le tour de la première galerie, des noyaux de cerises et des os de poulet.

Quelques instruments agricoles perfectionnés sont en honneur à Auriac, entre autres les charrues Dombasle et Brabant; et divers rouleaux. Les battuses, faucheuses et moissonneuses n'y sont malheureusement pas employées. On engraisse des bœufs, des vaches, des porcs et des moutons. Sur 7 kilomètres carrés il y a 369 habitants, non loin de 53 au kilomètre.

*Lusignac* n'a pas (ou n'avait pas) moins de 217 hectares de vignes; c'est-à-dire plus du quart de sa superficie. La majeure partie du reste est en terres labourables et en prés naturels; le surplus de ses dépendances est oc-

cupé par des futaies (94 hectares). Il se tient dans cette commune une foire par an. On y trouve un vieux château, jadis possession de la famille de La Porte aux Loups et appartenant maintenant à M. de Montferrand. Sa construction paraît devoir remonter au <sup>xiii</sup><sup>e</sup> siècle, ainsi que celle de l'église qui est une ancienne dépendance du manoir et sur le mur extérieur de laquelle, au levant, on voit une inscription latine. Avec 8 kilomètres carrés, Lusignac compte 475 habitants, plus de 59 au kilomètre.

*Saint-Paul-Lizonne.* Il a été longuement question de cette commune dans mes *Voyages* en 1879, lorsque de Mussidan je me rendis à Angoulême par Ribérac et ses environs. Je ne reviendrai pas sur les détails donnés alors, grâce à la bonté de M. du Burguet, qui me permit de présenter un aperçu complet de l'agriculture, du commerce et de l'industrie de cette fraction du canton de Verteillac, ainsi que le dénombrement de sa population. Je me borne donc à signaler en passant la proportion considérable de terrain couvert par les terres labourables, les vignes et les prés, renvoyant pour le reste à ma relation sus-mentionnée. La papeterie de Pisseloube, toujours dirigée par M. Bécoulet, est toujours difficilement abordable aux visiteurs et l'entrée en est strictement interdite aux ingénieurs, afin d'éviter la divulgation des procédés de la fabrication du papier parchemin, produit particulier de cette usine.

*Coutures.* J'ai fait connaître plus haut l'impression que j'ai ressentie en traversant ses appartenances et passant devant son chef-lieu. On n'y trouve, du reste, sauf l'église, rien de notable. Les vignes y sont nombreuses. Superficie un peu plus de 8 kilomètres carrés et 478 habitants, presque 60 au kilomètre.

*Cercles et Lachapelle-Montabourlet.* J'ai déjà décrit

cette circonscription en 1876. Depuis elle a été scindée, Lachapelle-Montabourlet ayant été détachée de Cercles pour former une commune spéciale dont j'ignore l'importance. L'église de Cercles est curieuse et classée au nombre des monuments historiques. On remarque deux *dolmens* à Fongrenan. L'ensemble des deux municipalités présente beaucoup de terres labourables, de vignes, passablement de prairies et une importante quantité de bois embrassant près de 400 hectares. Sa surface totale dépasse vingt kilomètres carrés avec une population de 700 habitants, n'allant pas tout à fait à 35 au kilomètre.

*Boury-des-Maisons* a relativement peut-être le sol le plus boisé du canton, ses taillis, châtaigneraies et futaies n'occupant pas moins d'espace que ses terres arables. On voit dans cette commune, à Tinteillac, un très beau château féodal datant probablement du XIII<sup>e</sup> siècle. Surface neuf kilomètres carrés, population 234 habitants, 26 seulement au kilomètre.

*La Chapelle-Grésignac*, dont j'ai parlé tout à l'heure, a plus de 200 hectares en bois, pâtis ou friches sur son territoire, où 174 hectares sont en outre consacrés à la vigne. J'ai déjà dit un mot de son fort présumé gaulois, de son dolmen et des ruines de sa vieille église. Ses 7 kilomètres carrés sont peuplés de 343 âmes ce qui donne 49 personnes pour chacun d'eux.

*La Tour-Blanche*. C'est par le chef-lieu de cette commune que j'ai commencé à faire connaissance avec le canton de Verteillac, ainsi que je l'ai raconté dans le temps. J'ai rendu justice alors à un centre intéressant qui avec son vieux château, son important pensionnat de jeunes filles, son percepteur, sa brigade de gendarmerie, son bureau de

poste aux lettres et télégraphique, sa ligne régulière de transports de voyageurs, ses marchés et ses cinq grandes foires annuelles, peut être considéré comme la seconde capitale du ressort de la justice de paix. Il possède une cure de 2<sup>e</sup> classe ; on y trouve un notaire, un médecin et deux sages femmes. Une station du chemin de fer de Marmande à Angoulême doit le desservir à peu de distance. Les vins de son territoire ont une certaine réputation. Il y a passablement de bois sur ses dépendances. A Jovelle sont les ruines d'un vieux château près duquel existent les magnifiques carrières de pierre tendre que l'on prétend, dans le pays, être au moins aussi riches que celles de Chancelade et dont les produits sont fort recherchés. La commune a peu d'étendue, huit kilomètres carrés à peine et 561 habitants, au-delà de 70 par kilomètre. La plupart, il est vrai, résident dans le bourg.

Je viens d'esquisser, grâce à de précieuses communications, la physionomie de chacun des groupes municipaux du canton de Verteillac. Voici maintenant des aperçus généraux sur l'ensemble de cette contrée, d'après ce que j'ai pu voir et des renseignements exacts dus : à M. Coudret, qui n'a pas dédaigné d'être mon infatigable instructeur ; à M. E. de Lentilhac, notre honorable secrétaire général ; à divers écrits où j'ai puisé de mon mieux d'utiles et savants aperçus. Borné au nord par le Nontronnais (cantons de Mareuil et de Champagnac), à l'est, par le canton de Brantôme, de l'arrondissement de Périgueux, au sud par ceux de Montagnier et de Ribérac, à l'ouest par le département de la Charente, il renferme 18 communes, dont on vient de voir le tableau. C'est, après Issigeac, le canton du Périgord qui en compte le plus. Sa superficie est de 20,286 hectares, près de 203 kilomètres, carrés ; sa population de 11,671 âmes, dépassant 57 personnes par kilomètre carré, chiffre supérieur à celui de la moyenne générale du dé-

partement. Le sol est accidenté, couvert de hauteurs dont la plus élevée est celle supportant le hameau de Soudat, à 213 mètres d'altitude, près de Bourg-des-Maisons, et coupé de nombreux vallons dont quelques-uns forment de petites plaines, notamment celui de la Nizonne. La pente de la moitié du canton, celle de l'occident, est prononcée vers cette rivière qui sépare la contrée de l'Angoumois et reçoit sur sa gauche dans la circonscription : le petit ruisseau de Fontaine, sorti de la source de ce nom, dans la commune de Champagne-Fontaine, la Pude, affluent considérable qui vient de Gouts-Rossignol, baigne Cherval, La Chapelle-Gréziac, Nanteuil et Auriac; le cours d'eau qui naît près de Saint-Martial-de-Viveyrol et passe à Bouteilles; La Sauvante descendant des environs de Cherval, coulant près de Verteillac, arrosant la commune de Lusignac et allant joindre, dans le canton de Ribéac, la Nizonne qui, elle-même, aux confins du département, sépare les communes de Champagne-Fontaine, Venduire, Nanteuil, Auriac et St-Paul-Lisonne de la Charente. A l'est et au sud le terrain s'incline vers la Drôme où vont aboutir : le Maine d'Euhe, fils des hauteurs avoisinant La Tour-Blanche, traversant le territoire de Cercles et allant ensuite, au canton de Montagrier, se perdre dans la rivière auprès du pont d'Ambon; le ruisseau de Coutures et un autre qui prend sa source auprès de Bertric-Burée. Aucun de ces cours d'eau n'est navigable ni flottable. Des projets de canalisation existent pour joindre la Garonne à la Charente et à la Vienne, en utilisant la Nizonne, qui serait canalisée dans ce cas sur tout son parcours le long du canton.

Le pays est généralement calcaire, insuffisamment boisé, surtout sur les pentes rapides. L'étendue de ses terres arables était portée en 1871 à 12,467 hectares et celle occupée par les vignes, à 3,520 : soit, partie cultivable,

15,987 hectares ; mais sur cette quantité totale la moitié au moins offrait en réalité des vignobles ; à peu près chaque parcelle de terre labourée ou labourable étant au moyen de joëllés, occupée par des ceps aussi bien que les enclos cultivés en *plein*. Donc la vigne régnait en réalité sur la contrée et en prenait à elle seule 8,000 hectares environ, tant pour la fabrication d'eaux-de-vie de bonne qualité s'achetant par les négociants des Charentes, que pour en obtenir des vins de consommation locale, ou objet d'un grand trafic ; mais aujourd'hui sur les quatre cinquièmes de ce total, la viticulture a disparu : l'on ne la retrouve plus guère que sur 1,600 hectares, donnant environ 14 hectolitres l'un.

Ce sont les vignes basses et à rangs serrés qui ont le plus souffert ; presque toutes sont anéanties ; les joëllés ont relativement peu de mal ; les treilles ne sont pas encore atteintes. La perte est d'autant plus sensible que la très forte majorité des vignobles éteints étaient assis dans des sols propres uniquement à leur production, qu'on ne peut y remplacer provisoirement que dans une certaine proportion par la création de truffières artificielles (1) ou des boisements judicieux sur les pentes rapides, choses auxquelles on ne pense pas assez. Les champs, pouvant être utilisés pour des récoltes diverses, en donnent d'assez bonnes, variant naturellement suivant la composition du sol, les engrais et les soins qu'ils reçoivent. Leur rendement moyen à l'hectare est estimé comme suit : froment 15, avoine 23, maïs 10, hectolitres en grain ; betteraves 20 mètres cubes ; pommes de terre 70 hectolitres, topinambours 100 hectolitres, raves 10 mètres cubes, de

---

(1) L'établissement de ces truffières serait d'autant plus à sa place ici que naturellement le sol y fournit une grande quantité de truffes d'un mérite supérieur.

racines ou tubercules. La plantation du tabac n'existe pas, et c'est une lacune très regrettable. L'étendue des prairies naturelles est de 2,126 hectares, donnant en moyenne 35 quintaux métriques en foin et 40 en regain chacun. Ces prairies naturelles sont soutenues par les fourrages artificiels qui s'accroissent, heureusement, chaque jour. La plupart se composent de trèfles et de sainfoins ; la luzerne se multiplie dans les parcelles riches et profondes.

L'usage des machines à battre le grain, mues soit par manège à bestiaux, soit par la vapeur, est assez répandu, de même que celui des faucheuses et moissonneuses. La plupart de ces engins sortent des ateliers de la maison Pilter, de Paris.

Sur le parcours de trop de ruisseaux il existe des mouillères, et des tourbières se prolongent dans les bas-fonds des communes de St-Paul, Nanteuil, La Chapelle-Grézi-gnac, Cherval et Verteillac, c'est-à-dire particulièrement dans les vallées de la Nizonne et de la Pude. Il y aurait ici beaucoup à faire pour améliorer certains prés et gagner à l'agriculture une quantité notable de terrains noyés. Mais le redressement et le curage des cours d'eau paraît, m'écrît M. Coudret, dangereux et nuisible aux propriétaires. Mon honorable et savant correspondant formule ainsi les motifs de leur opposition : « Ils (les redressements et curages) seraient avantageux *pour les usiniers seuls*, et nuiraient ainsi doublement à l'agriculture, en rendant, par l'encaissement des eaux, impossible l'irrigation des prairies, et en détruisant les arbres et arbustes qui bordent les cours d'eau, seul bois de chauffage que possèdent beaucoup de riverains. Ils donneraient une pente plus rapide aux ruisseaux et occasionneraient infailliblement, pendant les grandes pluies, des inondations désastreuses qui causeraient de grands dommages en se localisant dans les *bas-fonds*. Dans l'état actuel, l'eau est retenue, et l'inonda-

lion étant presque générale est sans importance, et n'offre aucun danger. »

M. Coudret est un maître ; il habite les lieux et son opinion doit peser avec justice d'un grand poids dans la balance. Toutefois j'estime qu'il y a malentendu plutôt que divergence dans nos idées sur ce point. Bien évidemment on ne peut songer à redresser et curer tous les cours d'eau, mais d'autre part il est certain que lorsque des marécages permanents sont causés par des coudes nombreux ou par un fond trop plat de rivière ou ruisseau, le redressement et l'approfondissement s'imposent et que ce dernier n'est pas toujours nuisible aux herbages, qu'il soit effectué dans le lit même ou par un exhaussement du terrain inondé. L'humidité stagnante auparavant à la surface, toujours pernicieuse, saura bien trouver le moyen de filtrer assez au-dessous des plantes pour y entretenir une fraîcheur salutaire, les travaux de M. de Jaurias père, auprès de la Pude, suffisent à le démontrer. Quant aux inondations qui se localiseraient dans les bas-fonds, il est un moyen simple de les empêcher d'y séjourner, c'est d'ouvrir, dans les cuvettes de ces dépressions, des rigoles qui les ramènent plus bas dans le canal dont elles sont sorties. Enfin on peut très bien irriguer une prairie le long d'un ruisseau, même approfondi. Il suffit pour cela d'ouvrir, à quelque distance au-dessus de l'endroit à arroser, une petite tranchée, dans laquelle on fait passer une branche du dit ruisseau, laquelle se trouve de cette manière en contre-haut de la prairie, et de faire déboucher de ce collecteur une série de rigoles qui ramènent après l'arrosage l'eau superflue dans le courant. On peut aussi sans inconvénient planter le long de ces petits fossés et de la tranchée supérieure des arbres et arbustes. Au lieu d'arriver par ce moyen à la diminution du bois de chauffage, on en doublera la quantité tout en obtenant plus et de meilleur four-

rage. Seulement, il faut agir suivant les lieux. Tout n'est pas bon partout, mais, en général, il est certain que le curage et le redressement des cours d'eau sont choses utiles loin d'être nuisibles.

On fait peu d'élevage de bétail dans le canton, mais on y pratique l'engraissement assidument et avec un succès remarquable. Les bœufs gras, vaches, veaux, moutons, pores et volailles sont d'une qualité supérieure et jouissent d'une juste réputation. De loin les marchands étrangers viennent s'en approvisionner avec empressement, notamment dans les foires renommées de Verteillac, Champagne-Fontaine et La Tour-Blanche. Beaucoup de propriétaires font naître ou élèvent des chevaux.

Comme on peut le constater en parcourant la notice consacrée plus haut à chacune des communes du ressort, l'industrie proprement dite n'est pas répandue dans ce territoire essentiellement agricole. En dehors de quelques tuileries, de quelques petits ateliers et de moulins de campagne, elle n'y est effectivement représentée que par la grande papeterie de St-Paul-Lisonne.

Il y a peu de monuments ; je les ai presque tous énumérés en passant ; si l'on y ajoute près de Verteillac les restes d'un vieux manoir appelé le Gannet, dans lequel Henri IV aurait couché plusieurs fois pendant les guerres religieuses, et les châteaux de la Méfrenie et de la Grenerie, voisins du bourg, celui de Fompiteau dans la commune de Bouteilles, celui de Thiac, à Nanteuil, celui de Gandillac à St-Martial-de-Viveyrol, l'on aura une idée presque absolument complète des objets dignes d'attention en ce genre, que renferme l'intéressante contrée dont j'emporte le meilleur souvenir en la quittant.

M. de Jaurias, avec qui je suis rentré par une belle route que la commune de Gouts-Rossignol doit à son regretté père, qui a fait exécuter également un vaste réseau

de bons chemins à travers toute sa propriété, me montre encore diverses améliorations exécutées plus récemment et m'entretient des bienfaits répandus autour de sa résidence par sa famille, bienfaits dont le bruit était venu jusqu'à moi, mais il ne le fait qu'en me défendant d'en parler, ainsi que sa respectable tante, à la main toujours ouverte, à la bouche toujours close sur les bonnes œuvres qu'elle accomplit sans cesse. Tous deux s'efforcent courtoisement de me décider à rester plus longtemps sous leur toit, et voyant que leurs exhortations ne peuvent aboutir et que l'heure est avancée, ils exigent que j'accepte au moins qu'ils me fassent conduire à Mareuil en voiture par un de leurs serviteurs. J'obéis à cette sommation d'autant plus volontiers que je trouve de cette manière le moyen de passer quelques minutes de plus dans leur attrayante société. Et après de vifs remerciements pour leur bienveillance, je m'éloigne au moment où trois heures sonnent à la pendule du salon. Je traverse d'abord des vignobles non moins maltraités que les premiers, puis des parcelles garnies de récoltes remarquables pour un terrain aussi peu profond et aussi sec par nature, ensuite de beaux domaines, au sol plus généreux. Je prends la route départementale n° 3 et tourne vers le nord. Presque aussitôt Beaulieu se montre, nous annonçant le Nontronnais, et précédé d'un champ où, devant ses tourelles, sont plantés des jalons indiquant un nouveau tracé du chemin de fer de Marmande à Angoulême qui aurait ici une station pour desservir à distance Mareuil (1), que nous apercevons en descendant de la hauteur devant Beauregard, au milieu des taillis. Nous sommes dans un coin de terre tout

---

(1) D'après ce que j'entends dire (1884), ce point d'arrêt aurait été depuis sensiblement rapproché de Mareuil.

différent du canton de Verteillac et surtout de Gouts-Rossignol. Les arbres couronnent les hauteurs d'une voûte épaisse de verdure jaillissant au milieu des marnes calcaires, et la vigne n'est plus la principale source de revenus pour le cultivateur, bien qu'elle occupe encore, non sans mérite, de vastes espaces (1).

Nous entrons en ville ; je change de véhicule, et bientôt je me retrouve dans la vallée de la Haute-Nizonne, un petit pays à la physionomie spéciale, où les châteaux et les maisons de campagne se touchent pour ainsi dire, de sorte qu'ils forment comme un immense salon où l'hospitalité généreuse et l'esprit sociable, gai, sans morgue, que j'ai, du reste, toujours rencontré dans mes voyages en Périgord, se sont donnés rendez-vous depuis longtemps, lui valant un juste renom.

24-25 août 1881.

---

(1) Hélas ! maintenant ces pauvres vignobles aussi sont bien malades.

---